



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

ᏊᏊᏊᏊᏊᏊᏊᏊ



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ᏊᏊᏊᏊᏊᏊᏊᏊ

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
(DGAT)

ᏊᏊᏊᏊᏊᏊᏊᏊ

Mémoire de Maîtrise

Option : Aménagement du Territoire

**ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES DE
L'IMMIGRATION DES NIGÉRIENS DANS LA
COMMUNE DE PARAKOU**

Présenté par :

FIDEGNON Prosper

Sous la direction de :

Dr Toussaint VIGNINO

Maître-Assistant au DGAT/FLASH/UAC

Soutenu le .../ .../ 2014

Sommaire

Dédicace	3
Remerciements	4
Sigles et acronymes	5
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	7
CHAPITRE I :	
ETAT DES CONNAISSANCES, PROBLEMATIQUE ET APPROCHE	
METHODOLOGIQUE	9
1.1. Etat des connaissances	9
1.2. Problématique.....	16
1.3. Approche méthodologique.....	19
CHAPITRE II :	
COMMUNE DE PARAKOU : UN MILIEU FAVORABLE A L'IMMIGRATION DES	
NIGERIANS	27
2.1. Atouts naturels.....	28
2.2. Déterminants humains.....	30
2.3. Caractéristiques de l'immigration des Nigériens.....	35
CHAPITRE III :	
ORGANISATION ET MODE D'EXERCICE DES ACTIVITES DES IMMIGRANTS	
NIGERIANS	43
3.1. Organisation des activités des immigrants nigériens dans la commune	43
3.2. Modes d'exercice des activités des immigrants	50
3.3. Cadre réglementaire des modes d'exercice des activités des immigrants.....	56
CHAPITRE IV :	
INCIDENCES SOCIO-ECONOMIQUES ET CONTRAINTES DES ACTIVITES DES	
IMMIGRANTS NIGERIANS.....	58
4.1. Importance sociale.....	58
4.2. Effets économiques des activités des immigrants	61
4.3. Contraintes liées à l'exercice des activités des immigrants	66
4.4. Vers une amélioration des conditions d'exercice des activités des immigrants	
nigériens de la commune de Parakou.....	68
Conclusion.....	72
Références bibliographiques	74
Liste des figures	78
Liste des photos	78
Liste des tableaux	78
Liste des encadrés.....	79
Annexes	80
Table des matières	88

Dédicace

A

✍ Mon cher père Michel FIDEGNON, pour toute sa détermination
à faire de moi un être instruit.

✍ Mes chères mamans Marguéritte BOCO et Pauline EHINNOU,
pour les sacrifices consentis à mon endroit.

Remerciements

La réalisation de ce travail a été possible grâce à la contribution et la collaboration de plusieurs personnes et personnalités. C'est ici l'occasion pour nous de leur témoigner notre profonde gratitude. Nous remercions particulièrement :

- ❖ Docteur Toussaint VIGNINO, Maître-Assistant à la FLASH/Université d'Abomey-Calavi, pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Seul Dieu saura le lui rendre ;
- ❖ Docteur Hervé KOMBIENI, pour sa contribution et son entière disponibilité à nous prodiguer des conseils. Nous lui en savons gré et lui souhaitons plein succès dans ses projets ;
- ❖ Le corps professoral du Département de Géographie et Aménagement du Territoire de l'Université d'Abomey-Calavi, pour avoir assuré notre formation ;
- ❖ Madame Frida-Ous SOSSOU, pour son soutien indéfectible ;
- ❖ Mes frères et sœurs Espoir, Bienvenu, Germaine, Prudence, Honoré, Simplicite, Dieudonné et Théodora pour leur soutien sans faille ;
- ❖ Messieurs Alfred AÏCHEOU et Soulémane AHODJIDE, pour leur franche collaboration ;
- ❖ Tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de travail ;
- ❖ Les membres du Jury, pour le temps qu'ils ont voulu consacrer à l'évaluation des résultats de la présente recherche. Leurs observations et critiques seront scrupuleusement prises en compte pour améliorer ce travail.

Sigles et acronymes

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
ANCB	: Association Nationale des Communes du Bénin
ARNRP	: Association des Ressortissants Nigériens Résidant à Parakou
ASECNA	: Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
BU	: Bibliothèque Universitaire
CDMG	: Conseil Européen sur les Migrations
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFOP	: Centre de Formation et de Recherche en matière de Population
CFDT	: Compagnie Française de Développement des fibres Textiles
COBEMAG	: Coopérative Béninoise de Matériel Agricole
COTEB	: Complexe Textile du Bénin
FCA	: Fiduciaire Conseil et Assistance
FLASH	: Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
IDATEX	: Industrie Dahoméenne de Textiles
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
LARES	: Laboratoire d'Analyse Régionale et Expertise Sociale
MEPN	: Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MISD	: Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SGMP	: Société de Gestion des Marchés de Parakou
SOBEBRA	: Société Béninoise de Brasseries
SONAPRA	: Société Nationale pour la Promotion Agricole
SWOT	: Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats

Résumé

Motivé par des considérations sociopolitiques et économiques récurrentes, l'immigration est devenue depuis les années 1970, la porte de sortie de nombreux Nigériens. Au Bénin, l'organisation et le caractère informel des activités menées par les immigrants nigériens sont tels que les impacts socio-économiques sont tangibles. La présente étude est une contribution à une meilleure connaissance des incidences de l'activité des immigrants nigériens dans la commune de Parakou.

La démarche méthodologique utilisée repose sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain auprès de 323 acteurs dont 108 immigrants nigériens. Elle est complétée par une analyse SWOT de l'immigration. Cette démarche a permis de constater que l'immigration des Nigériens induit des conséquences économiques et sociales non négligeables. Cette activité génère à 67,59 % des enquêtées, des bénéfices mensuels compris entre 50.000 FCFA et 100.000 FCFA et permet à 70 % des immigrants nigériens de s'acquitter de leur obligation vis-à-vis de la Mairie. Toutefois, l'ignorance des textes réglementations en matière de commerce et la réticence des acteurs à disposer d'un registre du commerce entravent les activités et induisent un manque à gagner pour la commune. Les approches de solutions pour maximiser la contribution des activités se résument en la possibilité d'établissement d'une base de données des immigrants et le renforcement des capacités des acteurs.

Mots clés : Parakou, immigration, Nigérian, secteur informel, enjeux.

Abstract

Motivated by socio-political and economic considerations recurrent immigration has become since the 1970s, the exit of many Nigerians. In Benin, the organization and the informal nature of the activities carried out by immigrants Nigerians such as socio-economic impacts are tangible. This study is a contribution to a better understanding of the impact of the activity of Nigerian immigrants in the town of Parakou.

The methodology used is based on desk research and field surveys of 323 players including 108 immigrants Nigerians. It is supplemented with a SWOT analysis of immigration. This approach revealed that the Nigerian immigration induces significant economic and social consequences. This activity generates 67.59 % of respondents with monthly income between 50,000 and 100,000 FCFA FCFA and allows 70% of immigrants Nigerians to fulfill their obligation vis-à-vis the Town Hall. However, ignorance of texts regulations on trade and the reluctance of players to have a register of commerce hamper activities and induce a loss for the town. Possible solutions to maximize the contribution of activities are summarized in the possibility of establishing a database of immigrants and capacity building of stakeholders.

Keywords : Parakou, immigration, Nigerian, informal sector, matter.

Introduction

Le fait urbain est universel et en Afrique, la croissance urbaine est beaucoup plus un phénomène démographique que fonctionnel (Gervais-Lombony, 1994). Ainsi, la ville est le lieu de multiplicité des activités, des groupes socio-culturels, des habitations, des professions (Natta, 2007). De ce point de vue, la ville est caractérisée par une forte pression démographique.

La migration est un élément de la dynamique démographique, contrairement à la fécondité et à la mortalité, qui ont très peu préoccupé les chercheurs et autres analystes dans le processus de développement socio-économique (INSAE, 2002). La migration apparaît donc comme un phénomène permanent dans l'histoire de l'humanité et des Etats (Bio Bigou, 1995).

Depuis toujours, le phénomène migratoire a animé la vie des hommes puisque ce mouvement débute avec le déplacement des homo erectus hors d'Afrique il y a environ un million d'années et se poursuit encore aujourd'hui. Les migrations peuvent être provoquées par différentes raisons et avoir des formes variées. Toutefois, il faut noter qu'il existe un lien étroit entre les théories et la typologie des migrations. Il y a migration internationale lorsqu'une personne ou un groupe de personnes quitte son pays d'origine pour s'établir de manière temporaire ou définitive dans un autre pays. La principale difficulté pour mesurer les flux migratoires réside dans l'interprétation des qualificatifs « temporaire » et « définitive ». C'est sur cette difficulté de distinguer ces deux qualificatifs que repose l'opposition sémantique entre les termes "immigré" et "migrant" pour qualifier le statut migratoire. Être migrant fait référence à une migration en cours et par conséquent temporaire alors que l'immigré est celui qui a plutôt tendance à s'installer de manière plus ou moins définitive (Kombiéni, 2012).

La migration est un phénomène universel que l'on retrouve partout et en tout temps avec une intensité variable. Rares sont les populations et les territoires qui n'ont pas été le théâtre de flux migratoires (Abraham-Frois, 1964 cité par Kombiéni, 2012). La migration constitue actuellement une des problématiques

majeures de l'économie mondiale. Elle demeure au cœur des débats de politique économique et sociale tant dans les pays de départ que dans les pays d'accueil (Aroni, 2013). En effet, la nature et l'importance des flux migratoires ont des impacts différents mais significatifs sur les économies des pays concernés. Le phénomène migratoire est donc très complexe et revêt divers aspects économiques, politiques, culturels et sociaux. Il a, certes, des conséquences économiques mais aussi des implications sociales et culturelles durables tant sur les pays d'accueil que sur les pays d'origine (Jordan, 2006 ; Kombiéni, 2012).

En choisissant d'analyser les « *enjeux socio-économiques de l'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou* », une ville cosmopolite située dans le nord du Bénin, l'étude vise une contribution à la connaissance des fondements de l'immigration nigérienne dans la partie septentrionale du pays.

La présente étude s'inscrit dans le contexte de la dynamique urbaine et surtout de la gestion des relations commerciales entre pays frontaliers.

L'ossature de ce document s'articule autour de quatre chapitres que sont :

- ✓ chapitre I : Cadre théorique et approche méthodologique ;
- ✓ chapitre II : Commune de Parakou : un milieu favorable à l'immigration des Nigériens ;
- ✓ chapitre III : Organisation et mode d'exercice des activités des immigrants nigériens ;
- ✓ chapitre IV : Incidences socio-économiques et contraintes liées aux activités des immigrants nigériens.

CHAPITRE I :

ETAT DES CONNAISSANCES, PROBLEMATIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre met en exergue les fondements théoriques et empiriques de l'étude à travers trois sections consacrées respectivement à l'état des connaissances, à la problématique et à l'approche méthodologique adoptée.

1.1. Etat des connaissances

Cette section expose la revue de littérature et la définition de quelques concepts inhérents à la compréhension du travail.

1.1.1. Revue de littérature

Plusieurs études ont été réalisées sur la migration dans le monde et au Bénin. Ainsi, perçue comme un déplacement temporaire ou définitif d'une personne ou d'un groupe de personnes, la migration joue un rôle important dans l'évolution des sociétés humaines. Fall (2007) a montré que la migration est un phénomène aussi vieux que l'avènement de l'humanité. A ce propos, il souligne qu'en période coloniale, les auxiliaires des colons français dans le Golfe de Guinée, étaient constitués de trois catégories : les fonctionnaires de cadres généraux régis par décrets, les agents des cadres communs à toutes les colonies d'Afrique Occidentale Française (AOF) régis par arrêtés du Gouverneur général, et les agents des cadres locaux régis par des textes spécifiques à chaque colonie du groupe ou au groupe tout entier. Dès lors, la migration en cette période de l'histoire africaine était voulue par les pays d'immigration, quand bien même des dispositions sont prises de nos jours pour contrer des flux migratoires.

C'est un transfert au-delà des frontières d'un pays qui englobe l'immigration et l'émigration (Kombiéni, 2012). Cependant, d'après Adamou (2005), la migration est essentiellement caractérisée par l'immigration notamment l'exode rural qui se distingue par l'afflux de ruraux vers un centre urbain depuis sa création. Pour lui, la principale cause qui draine les individus vers les centres

urbains est la forte demande en main d'œuvre qualifiée. Ce type de migration est interne ; à l'opposée des migrations internationales effectuées hors du pays ou du continent.

D'après le PNUD (2009), les migrations internationales contribuent au « rapprochement du monde dans le monde ». Pour le même rapport, les migrations sont devenues un facteur essentiel du développement humain et pour lequel il convient de « lever les barrières » plutôt que de les fermer, car tous les travaux montrent que le développement et les migrations fonctionnent de pair, loin d'être une alternative l'un à l'autre. Mais, les migrations s'inscrivent aussi dans le processus complexe des globalisations contradictoires, où des objectifs politiques se confrontent à des impératifs économiques, sociaux et culturels (Wihtol de Wenden, 2011). Dans ce contexte, Magniadas (2009) souligne que plusieurs facteurs peuvent être pris en compte dans l'explication des migrations internationales (Encadré 1).

Encadré 1 : Facteurs explicatifs des migrations internationales

[...] La mobilité actuelle des populations peut s'expliquer par les facteurs que sont :

- le développement et la rapidité de l'information, sous l'influence des médias, notamment de la télévision, qui offre à voir des images qui créent un imaginaire migratoire, supposant l'accès à un niveau et à un mode de vie et de consommation meilleurs que dans les pays d'origine.
- l'action de réseaux transnationaux, dominés par les groupes mafieux en vue de franchir les frontières que de nombreux Etats s'emploient à fortifier.
- l'urbanisation des pays de départ, née de l'exode rural, a entraîné la constitution de grandes mégapoles dans les pays en voie de développement, ce qui favorise l'attraction internationale.
- la mobilité internationale des cadres, notamment de niveau supérieur, mouvement engendré par l'essor des sociétés multinationales et trajectoire souvent associée à une promesse de promotion sociale pouvant comporter une expatriation plus ou moins longue.
- les effets de la crise écologique comme facteur croissant de migrations.
- la révolution informationnelle, le développement technologique et scientifique comportent de nouvelles exigences en matière de qualification de la main-d'œuvre.

Source : Magniadas, 2009

Dans leur rapport sur les mémoires de l'immigration à Marseille en France, Ciosi et Vassort (2008), ont démontré que l'immigration a valorisé la ville. Cette ville a été et est façonnée socialement et économiquement par l'histoire des

migrations. Pour eux, ce sont les représentations sociales liées à l'immigration qui déterminent le regard que la société porte sur les immigrés et légitiment les pratiques sociales menées. Ainsi, d'après Badié (2009), la migration concourt à un rééquilibrage démographique de l'espace mondial, dans une période où les contrastes et les décalages deviennent dangereux pour tous. Aujourd'hui, elle répond de 56 % de la croissance démographique des pays développés et jusqu'à 89 % de celle de l'Europe, gravement affectée par le vieillissement de sa population. Au plan économique, les transferts de fonds opérés par les populations migrantes vers leurs pays d'origine sont passés de 102 millions de dollars en 1995 à 232 millions de dollars en 2006, dépassant ainsi les montants de l'aide publique au développement.

Abondant dans le même sens, la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) depuis 2006, s'est fixée pour objectif d'optimiser les avantages de la migration pour le développement et d'en atténuer les impacts négatifs (Aroni, 2013). Pour ce faire, l'approche commune se décline en six enjeux prioritaires :

- i.) l'optimisation des bénéfices de la mobilité intra-régionale et de garantie de la circulation à l'intérieur de l'espace CEDEAO ;
- ii.) la promotion du développement local dans les zones de départ et dans d'autres zones d'accueil potentielles ;
- iii.) l'optimisation de la migration légale vers les pays tiers, notamment en Europe, en Amérique du Nord, dans le reste de l'Afrique et du monde ;
- iv.) la lutte contre les migrations irrégulières ;
- v.) la protection des droits des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile ;
- vi.) l'inclusion de la dimension genre dans les politiques migratoires.

Sous un autre angle, les implications socio-économiques liées à l'immigration sont considérables. Dans la commune de Kandi au Bénin, les résultats des travaux effectués par Kombiéni (2012), révèlent que l'intensification des flux migratoires a eu pour conséquence, l'installation d'une diversité de groupes

sociolinguistiques d'origines nationale et internationale qui pratiquent diverses activités (agriculture, commerce, services). Ces groupes sociolinguistiques proviennent de nationalités diverses (figure 1).

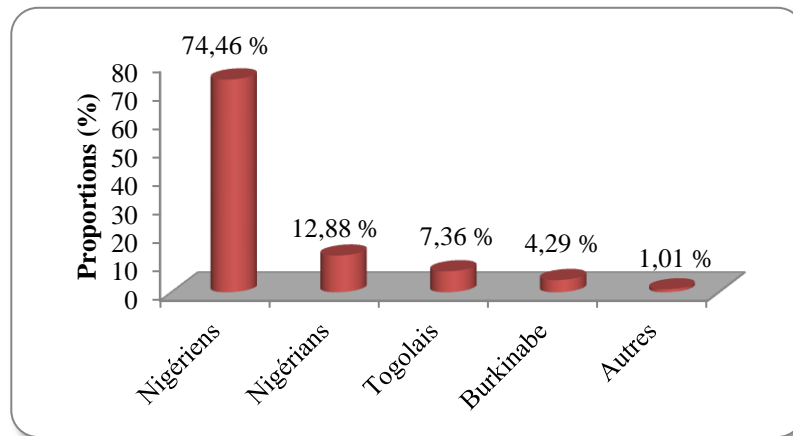


Figure 1 : Répartition des nationalités des immigrants à Kandi
Source des données : Kombiéni, 2012

Des nationalités enregistrées, les Nigériens constituent le groupe le plus important avec 74,46 %. Viennent ensuite les Nigérians (12,88 %), les Togolais (7,36 %), les Burkinabé (4,29 %). Les autres nationalités (Sénégalaise, Malienne et Ghanéenne) présentent des proportions négligeables (1,01 %). Au niveau local, on rencontre à Kandi des populations originaires de tous les autres départements du Bénin. En effet, 70,5 % des migrants sont d'origine rurale ; mais l'immigration reste un fait urbain et a des effets socio-économiques tant sur le milieu de départ que sur leur milieu d'accueil.

Ainsi, dans la commune de Pobè, Aroni (2013) a montré que le principal mobile de l'immigration des Nigérians est d'ordre économique. Ces derniers s'investissent dans le commerce des appareils électroménagers, les pièces détachées, la vente des téléphones portables et autres. Du coup, ils participent à la vulgarisation des langues locales et génèrent des taxes et impôts à la commune.

Pour l'essentiel, cette revue de littérature a permis de cerner les divers contours afférents à l'immigration. Mieux, elle a permis de constater que peu de travaux sont réalisés sur la présente thématique au Bénin et encore moins dans la

commune de Parakou. Il s'agira donc dans ce travail de faire la typologie des immigrants nigériens ainsi que les activités menées, d'évoquer les différentes contraintes rencontrées dans l'exercice de ces activités et de déterminer les contributions de l'immigration des Nigériens dans le développement de la commune de Parakou, particulièrement à l'ère de la décentralisation. Elle a, en outre favorisé la définition de quelques concepts relatifs à la présente recherche.

1.1.2. Définition de quelques concepts

Pour la compréhension de la présente étude, les termes comme "migration", "immigration", "enjeu socio-économique" paraissent importants à définir.

Migration

Selon le dictionnaire Larousse (2013), le terme désigne le déplacement de populations d'un pays vers un autre pour s'y établir. Pour INSAE (2002), il s'agit du déplacement d'une personne entraînant un changement de résidence.

D'après le glossaire de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2007), la migration est « *le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de populations impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées* ».

La migration fait à la fois appel à la dimension temporelle et spatiale qui sont intrinsèquement liées (Sall, 2008). En effet, le mouvement dans l'espace qu'elle opère ne peut être qualifié de migration que s'il est fait sur une durée bien déterminée. Toute la difficulté de conceptualiser la migration réside non seulement dans la détermination de la distance parcourue et de la durée minimum, mais aussi dans l'intention qui motive ce déplacement. En effet,

comment faire la différence entre un long séjour touristique dans un pays étranger et une migration ?

La dimension temporelle fait référence à la notion de durée de la migration mesurée par le temps écoulé depuis le changement de résidence. Pour qu'il y ait migration, plusieurs travaux retiennent une durée d'au moins six mois (Sall, 2008). D'autres auteurs réduisent cette durée à trois mois (Guilmoto, 1997 ; OIM, 2007). A partir de ce moment, on distingue la migration de courte durée (plus de trois mois à moins d'un an) et celle de longue durée (un an et plus).

La dimension spatiale de la migration fait intervenir la notion de déplacement et de résidence. L'espace fait référence à un changement de résidence, entendu par un changement de localité (village, ville) qui représente en fait la plus petite entité géographique du pays. Le migrant se déplace d'un lieu d'origine à un autre lieu et de ce fait, quitte sa résidence habituelle. La résidence habituelle d'un migrant est le lieu dans lequel il vit habituellement pendant une période minimum, conventionnellement fixée à 6 mois.

Par ailleurs, l'espace géographique d'où part le mouvement migratoire et dans lequel il s'inscrit en détermine le type. Ainsi, il peut s'agir de la migration internationale lorsque le mouvement se fait au-delà de l'espace national ou de la migration interne lorsqu'il se fait au sein de cet espace (Sall, 2008).

Dans le cadre de la présente étude, la migration est de type international. En référence à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM, 2007), elle est définie comme étant « *le mouvement de personnes qui quittent leur pays d'origine ou de résidence habituelle pour s'établir de manière permanente ou temporaire dans un autre pays. Une frontière internationale est par conséquent franchie* ». En d'autres termes, il s'agit d'un déplacement d'individu ou de groupes d'individus d'un des Etats fédérés du Nigeria vers la commune de Parakou au cours du temps et entraînant un changement de résidence.

Si la notion de la migration est clarifiée, que peut-on dire de l'immigration ?

Immigration

Il s'agit d'une entrée dans un pays, d'étrangers venus s'y installer (Larousse, 2013). C'est également le processus par lequel, des non-nationaux s'installent dans un pays (CDMG, 2006). En référence à l'Ordonnance du 2 novembre 1945 de la République française en son article 6, les immigrants sont définis comme des étrangers qui s'installent en France au delà d'une durée de trois mois, de façon continue et pour une période indéterminée (Hubscher, 2005).

Dans cette étude, l'immigration peut être comprise comme, l'entrée et l'installation d'une personne de nationalité nigériane qui vit à Parakou, qu'elle ait ou non la nationalité béninoise.

Cette entrée des immigrants nigériens présente des enjeux socio-économiques importants.

Enjeux socio-économiques

Un enjeu est défini comme une somme d'argent ou un objet risqué dans un jeu et revenant au gagnant (Larousse, 2013). Appliqué au contexte socio-économique, il s'agit des différentes contributions d'une activité exercée par un groupe d'individus.

Pour cette étude, les enjeux socio-économiques constituent les préoccupations majeures pour le développement économique et social des populations de la commune de Parakou.

Développement local

Encore appelé "développement à la base", ce concept est prôné dans les pays en développement et repose, selon l'Encyclopédie libre Wikipédia (2010), sur des actions mobilisant les initiatives locales au niveau de petites collectivités et des habitants eux-mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière externe.

Pour Husson (2001), il s'agit d'un processus qui permet de mûrir des priorités, de choisir des actions à partir des savoirs et propositions des groupes de

populations habitant un territoire donné et de mettre en œuvre les ressources disponibles pour satisfaire à ces dites propositions. En revanche, la Mission de la Décentralisation (2006) définit le développement local comme étant "une volonté politique des acteurs de promouvoir le développement du territoire sur lequel ils vivent en vue d'améliorer la situation socio-économique des populations".

Pour cette étude, le développement local est une dynamique au niveau économique et social impulsée par des acteurs locaux au sein d'une même communauté avec un apport substantiel des immigrants exerçant une activité réglementaire.

Au total, ce point des connaissances a servi de soubassement à la position de la problématique de l'étude.

1.2. Problématique

Elle porte sur la justification du sujet, les hypothèses de travail et les objectifs de recherche.

1.2.1. Justification du sujet

La migration internationale représente un important enjeu au triple plan politique, économique et social. Les Recensements généraux de la population constituent les principales sources statistiques sur les migrations (Bâ et Kouton, 2006).

La migration est un fait incontournable et elle devient obligatoire dans certains contextes. Elle est comparable à une norme sociale ; car des individus migrent et devront migrer de plus en plus (Terrier, 2009).

Les motifs de déplacement des migrants de par le monde sont multiples et fortement interconnectés mais essentiellement d'ordre économique. La quasi-totalité d'entre eux travaillent dans le secteur informel. L'incubation du projet d'émigrer est souvent enclenchée sous l'effet d'autres facteurs d'attraction. Le rapport d'analyse de l'enquête sur les migrations en milieu urbain au Bénin en

2000 et réalisée par l'INSAE (2002), montre que la décision d'entreprendre une migration tant de retour que vers d'autres destinations résulte d'un certain nombre de facteurs, d'informations et de conditions tant au niveau de la région de départ que de la région de destination. En effet, la migration est une réponse à la différence des revenus espérés (et non actuels) entre les milieux rural et urbain (Todaro, 1969 cité par Hurbert, 1983). Ainsi, on comprend que les facteurs économiques jouent un rôle important dans la décision des individus à migrer.

La migration est un facteur essentiel de développement de l'urbanisation (Kombiéni, 2012). Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2002 (RGPH₃) donnent, comme population totale, un effectif de 6.769.914 habitants dont 38,85 % résident en milieu urbain. En 1961, le taux d'urbanisation était de 16 %. En 1979, il passe de 26 %, à 36 % en 1992 et ce, sur la base de la définition du concept d'urbain retenu à ces trois opérations de collecte. On observe donc une progression continue du taux d'urbanisation au Bénin.

L'immigration internationale a doublé en dix ans et concerne plus les étrangers que les Béninois de retour. En effet, au recensement de la population de 2002, il a été dénombré environ 156.748 immigrés, arrivés au Bénin au cours des cinq dernières années précédant le recensement. L'effectif des immigrants externes a donc doublé par rapport à son niveau de 1992, pour la même durée d'observation. Il représente plus de 2 % de la population totale du Bénin. Cet effectif comprend les Béninois de retour et les étrangers.

Les immigrants externes comptent au recensement de la population de 2002, relativement plus d'étrangers qu'en 1992. En effet, en 1992, les étrangers représentaient 37,9 % des immigrants externes contre 49,2 % en 2002. Cette immigration est dominée par les ressortissants de la CEDEAO. La plupart de ces immigrants non béninois viennent en majorité du Togo (11,1 %), du Niger (11,1 %), du Ghana (4,5 %) et du Nigéria (6 %).

Au cours de ce recensement, la population dénombrée dans le département du Borgou est de 724.171 habitants et celle de Parakou est de 149.819 habitants (INSAE, 2002). Le nombre des immigrants ne cesse de s'accroître.

Face à ce constat, quelques interrogations se posent :

- ✓ Quels sont les motifs réels des déplacements des Nigériens ?
- ✓ Quelles activités mènent ces migrants nigériens ?
- ✓ Quel est l'impact de leurs activités sur le développement socio-économique de la ville de Parakou ?

C'est pour répondre à ces différentes préoccupations et contribuer ainsi à une meilleure connaissance du phénomène de l'immigration dans la ville de Parakou que le sujet « *Enjeux socio-économiques de l'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou* » a été choisi pour étude. Il implique des hypothèses de travail.

1.2.2. Hypothèses de travail

Trois hypothèses sont émises.

- ✓ La ville de Parakou compte un nombre important d'immigrants nigériens.
- ✓ Le niveau de développement des activités économiques dans la ville de Parakou justifie la ruée des Nigériens;
- ✓ Les immigrants nigériens contribuent au développement économique et social de la commune de Parakou.

Pour vérifier ces hypothèses, des objectifs de recherche ont été formulés.

1.2.3. Objectifs de recherche

Ils se déclinent en objectifs global et spécifiques.

1.2.3.1. Objectif global

L'objectif global de cette étude est d'apprécier l'enjeu socio-économique de l'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou.

1.2.3.2. Objectifs spécifiques

Cette étude vise trois (3) objectifs spécifiques à savoir :

- ✓ évaluer la proportion des immigrants nigériens dans la ville de Parakou ;
- ✓ identifier les déterminants de la ruée des Nigériens vers la ville de Parakou ;
- ✓ analyser la contribution des Nigériens au développement socio-économique de la commune de Parakou.

Pour atteindre ces objectifs, une approche méthodologique a été adoptée.

1.3. Approche méthodologique

Cette section de l'étude aborde dans un premier temps la collecte des données et des informations, puis dans un second temps le traitement et l'analyse des résultats obtenus.

1.3.1. Nature et sources des données utilisées

Pour la réalisation de ce travail, trois types de données ont été recueillies. Il s'agit essentiellement des données économiques, des données démographiques et des données socio-anthropologiques.

- **Données économiques** : Elles portent sur l'état et les tendances des activités économiques de la commune de Parakou, les acteurs et leurs modes d'actions, les circuits de commercialisation, les apports économiques des immigrants nigériens au budget local. Celles-ci sont tirées des bases de données de la Direction Départementale du Commerce Borgou/Alibori, de l'INSAE ;

- **Données démographiques** : Elles sont liées aux flux migratoires entre le Bénin et le Nigeria, aux effectifs des habitants de la commune de Parakou, tirées des rapports d'étude de l'INSAE et du LARES ;

- **Données socio-anthropologiques** Elles concernent la perception des immigrants nigériens, le comportement des acteurs autochtones exerçant les mêmes activités, les types de conflits et leurs modes de règlement, les types de

rapports entre l'administration locale et les immigrants nigériens. Ces données ont été collectées lors des enquêtes de terrain.

1.3.2. Techniques de collecte des données

La technique de collecte des données regroupe la recherche documentaire et les travaux de terrain.

1.3.2.1. Recherche documentaire

Cette recherche a consisté à l'exploitation des études faites au Bénin et dans le monde qui aborde le sujet de façon générale et spécifique. Des centres de documentation ont été visités. Les types d'informations recueillies et la nature des documents consultés sont consignés dans le tableau I.

Tableau I : Centres, structures et types d'informations recueillies

Centres	Nature des documents	Types d'informations	
		Informations générales	Informations spécifiques
FLASH	Mémoires, thèses	Approches méthodologiques	Données sur les études dans le secteur de la migration
BU	Mémoires, thèses, articles, revues, rapports d'études	Approches méthodologiques	
LARES	Mémoires, rapports d'études		Statistiques sur les flux migratoire entre le Bénin et le Nigeria, Activités économiques
CEFOP	Mémoires, articles, rapports d'études	Généralités sur l'analyse de la population	
ASECNA	Base de données climatiques		Données sur la pluie, la température de la commune
ANCB	Articles, revues, rapports d'études	Généralités sur la commune	Situation géographique et socio-économique de la commune
INSAE	Articles, revues, rapports d'études		Statistiques démographiques, économiques et sociales
Sites internet	Articles, revues, rapports d'études	Informations générales	

Source : Travaux d'enquête, décembre 2013

Les informations collectées ont été complétées par les enquêtes de terrain.

1.3.2.2. Travaux de terrain

Ils portent sur les investigations en milieu réel, l'échantillonnage et les techniques et outils de collecte de données.

1.3.2.2.1. Choix du cadre d'étude et échantillonnage

La présente étude est entreprise dans la commune de Parakou, une commune à statut particulier, constituée de trois arrondissements. Mieux, dans chaque arrondissement, les investigations sont menées dans les quartiers dont le nombre de ménages est supérieur à 1000. Car, plus le milieu est peuplé, plus les immigrants nigériens ont tendance à y implanter leurs activités. En outre, l'importance et la pertinence du choix de ladite commune se justifient à double titres.

Dans un premier temps, le contexte géographique de la commune (proximité avec le Nigeria) et dans un second temps, le développement des activités de réexportation (véhicules d'occasion, commerce) et d'importation (produits manufacturés) ont motivé le choix de cette étude.

Le groupe cible est constitué des ménages de la ville, des artisans (mécaniciens, plombiers, électriciens, ...), des commerçants (immigrants nigériens et locaux) et des personnes ressources (chef de quartiers, d'arrondissements, Autorités municipales, ...). L'échantillonnage est déterminé par la méthode de choix raisonné et le caractère représentatif du groupe cible. A cet effet, le choix du groupe cible enquêté a répondu aux critères suivants :

- être un chef de ménage ou son représentant et résidé dans l'un des quartiers de la commune ;
- être un artisan de petits métiers ;
- être un commerçant local exerçant les mêmes activités que les immigrants ;
- être un immigrant nigérien exerçant dans la commune de Parakou ;

- avoir vécu dans la commune tout au moins les cinq dernières années afin de décrire la situation réelle de l'activité des immigrants nigériens.

La taille de l'échantillon de ces ménages auprès desquels l'enquête a été menée est donnée par la formule de Schwartz (1995) :

$$n = z^2 \cdot p \cdot (1-p) / e^2$$

avec n : taille de l'échantillon ; z : niveau de confiance de 95 % et z = 1,96 ; p : proportion des ménages des quartiers.

$$p = \frac{\text{Effectif des ménages d'un quartier}}{\text{Effectif total des ménages de la commune}}$$

e : marge d'erreur.

Le tableau II présente la répartition des différents groupes interrogés dans la commune.

Tableau II : Répartition des ménages enquêtés et personnes interrogées

Arrondissements	Quartiers	Ménages	Proportions	Ménages enquêtés	Nombre d'immigrants interrogés	Commerçants locaux enquêtés	Artisans (mécaniciens, plombiers, électriciens, ...) enquêtés
1 ^{er}	Alaga	1630	0,042	15	8	2	2
	Albarika	1880	0,048	18	10	2	2
	Camp Adagbè	1307	0,034	12	6	1	1
	Sinagourou	1411	0,036	13	6	1	1
	Titirou	2377	0,061	22	12	2	2
2 ^{eme}	Banikani	6105	0,157	51	26	5	5
	Ladji-Farani	2625	0,068	24	12	2	2
3 ^{eme}	Gah centre	1197	0,031	11	6	1	1
	Guèma	1081	0,028	10	6	1	1
	Wansirou	1289	0,033	12	6	1	1
	Zongo II	2936	0,076	27	14	3	3
Total		38854	1	215	108	21	21

Source : Travaux d'enquêtes, décembre 2013

Au total, 215 sur 38854 ménages dont 42 commerçants locaux et artisans de la commune ont été interrogés. De plus, 108 immigrants représentant la moitié (1/2) des ménages échantillonnés ont été interrogés.

Par ailleurs, en dehors des acteurs directs que sont les ménages et les immigrants nigériens, l'étude s'est intéressée à des personnes ressources qu'il importe d'énumérer. Il s'agit des Autorités locales, des Responsables d'entreprises, des Agents des services déconcentrés (Impôts et Douane, Commerce, Gendarmerie, Police), des Chefs services des agences de banques.

1.3.2.2.2. Enquêtes socio-économiques

Les enquêtes se sont déroulées du 25 novembre 2013 au 23 décembre 2013 dans les quartiers sélectionnés de la commune à savoir : Alaga, Albarika, Camp Adagbè, Sinagourou, Titirou, Banikanni, Ladji-Farani, Gah-centre, Guèma, Wansirou et Zongo II.

Dans un premier temps, plusieurs techniques ont été mises en œuvre sur le terrain pour recueillir un maximum de données et d'informations fiables. Il s'agit de :

- ✓ l'observation directe et des entretiens semi-directifs qui ont permis d'inventorier les stratégies et les modes d'exercice des activités des immigrants nigériens (photo 1) ;
- ✓ la Méthode Active de Recherche Participative (MARP) qui consiste à s'intéresser d'abord aux réalités quotidiennes des acteurs enquêtés, a pour objectif la collecte des informations relatives aux objectifs fixés ;
- ✓ la technique de l'immersion ; elle a consisté à prendre contact avec les autorités administratives locales et les enquêtés. Cette technique aide à établir une certaine familiarité et une confiance, ambiance nécessaire pour l'obtention des informations.



Photo 1 : Séances d'entretien avec le Président de l'ARNRP (1.1) et un commerçant nigérian (1.2)
Prise de vue : Ahodjidé, décembre 2013

L'observation de la photo 1.1 montre une séance d'entretien avec le Président de l'Association des Ressortissants Nigériens Résidant à Parakou (ARNRP). De même, la photo 1.2 expose la technique d'entretien avec un commerçant nigérian de pièces détachées motos au quartier Titirou dans le 1^{er} Arrondissement de Parakou.

Dans un second temps, les formulaires d'enquête élaborés ont été utilisés en vue de rassembler toutes les informations: activités économiques des immigrants, sites d'installation et vente, produits et articles vendus, typologie des acteurs, problèmes de sécurité. En outre, les renseignements relatifs à l'organisation sociale des immigrants, l'ethnie, la religion, les types de relation entre les immigrants, la clientèle, les bénéficiaires et les avantages de l'activité ainsi que les facteurs limitant ont été recueillis dans le but d'identifier et d'analyser les enjeux socio-économiques de l'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou.

1.3.3. Outils et matériels de collecte de données

Divers outils et matériels sont utilisés. Il s'agit essentiellement :

- d'un appareil photographique numérique, pour la prise des différentes vues sur le terrain ;
- d'un guide d'entretien, pour conduire les entretiens avec les personnes ressources;

- d'un questionnaire élaboré à partir des objectifs fixés pour la présente étude, en vue de recueillir la perception des populations et des immigrants nigériens (Annexe I) ;
- d'un GPS (Global Positioning System), pour déterminer les coordonnées géographiques du secteur d'étude et des sites d'activités des immigrants nigériens de Parakou.

1.3.4. Traitement des données et analyse des résultats

Cette phase comprend le dépouillement, le traitement et l'analyse des données. En effet, les guides et questionnaires utilisés ont été dépouillés et les informations collectées sont traitées au moyen d'outils appropriés. Ainsi, la saisie et le traitement du texte ont été réalisés par le logiciel Word 2007 et les tableaux, figures et courbes ont été rendus possibles grâce au logiciel Excel 2007. Pour la réalisation des cartes, le logiciel Arcview 9.2 a été mis à contribution.

Les estimations de 2008, 2013 et 2015 de l'évolution de la population de la commune ont été calculées à partir de l'expression :

$P_{2013} = P_{2002} \times (1 + t)^n$; avec P_{2002} et P_{2013} les populations de 2002 et 2013 ;

t = taux d'accroissement naturel = 8,13 % (valeur nationale) et $n = 2013-2002$.

Enfin, le modèle d'analyse SWOT (figure 2) a été utilisé.

Initié dans les années 1960 (Johnson et al, 2008), le modèle SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities Threats*) ou FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces), est un outil utilisé pour faire émerger les aspects les plus pertinents d'un phénomène et faciliter leur exploitation, leur analyse et leur synthèse en vue de la construction de scénarii ainsi que la vision. Cette méthode d'analyse a donc été retenue dans le présent travail pour la détermination d'options stratégiques envisageables de l'immigration des Nigériens ; ceci à partir des facteurs internes et externes.

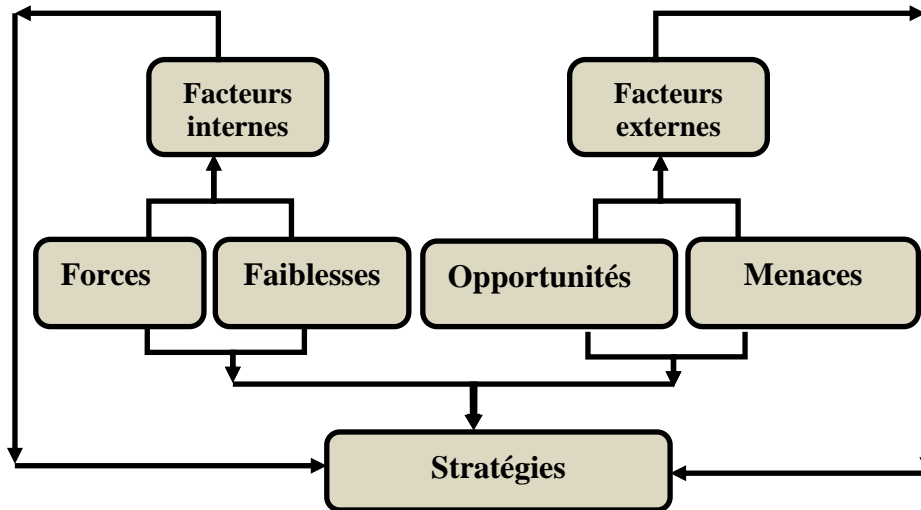
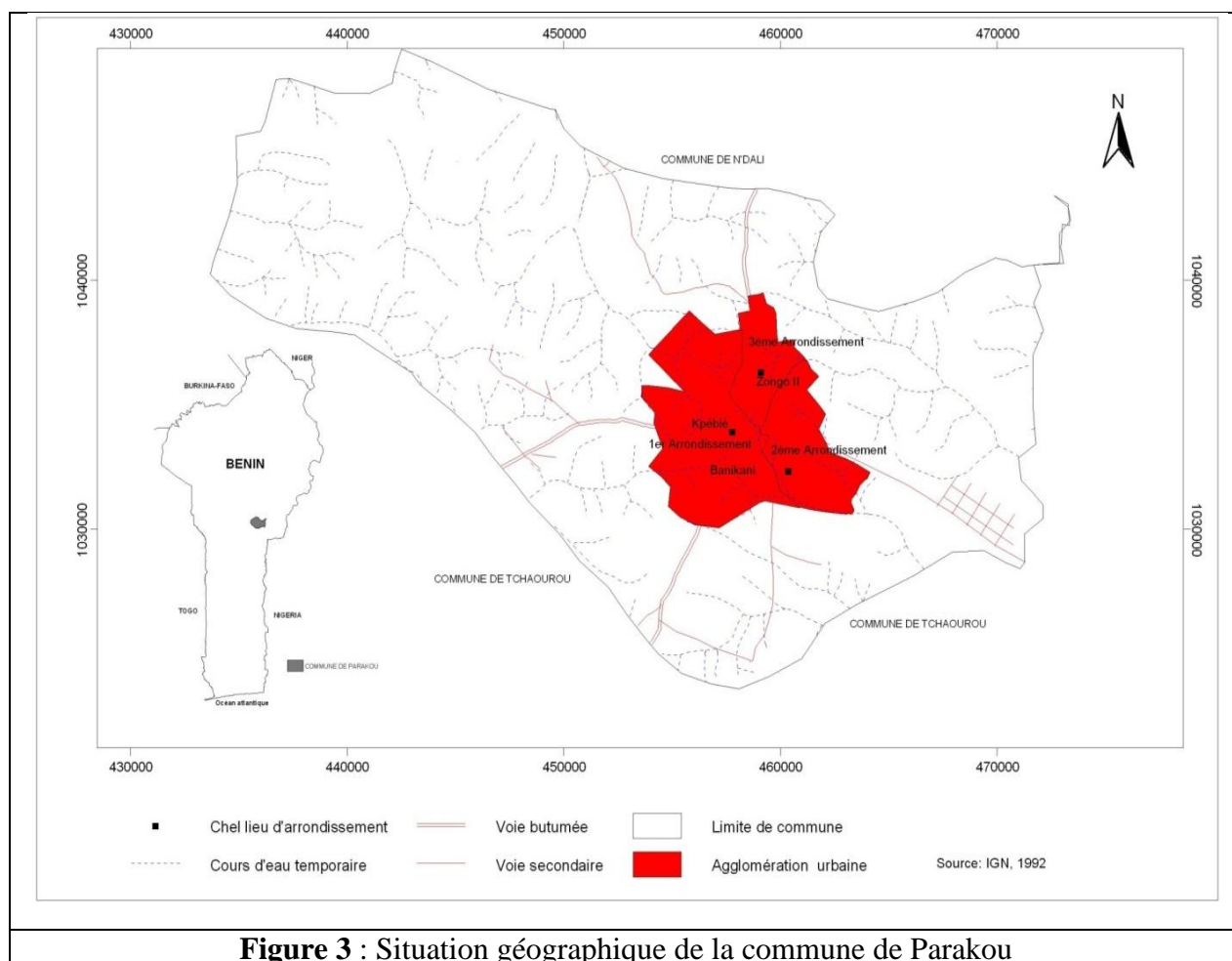


Figure 2: Modèle d'analyse SWOT
Source: Adapté de Johnson *et al.*, 2008.

En résumé, tous ces préalables ont permis d'asseoir les bases scientifiques et empiriques de la présente étude. La combinaison des outils et techniques de collecte des données a favorisé l'analyse des enjeux de l'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou.

CHAPITRE II : COMMUNE DE PARAKOU : UN MILIEU FAVORABLE A L'IMMIGRATION DES NIGERIANS

Chef-lieu du département du Borgou, Parakou est l'une des trois communes à statut particulier du Bénin. Elle est limitée au nord par la commune de N'Dali, au sud, à l'est et à l'ouest par la commune de Tchaourou (figure 3). Elle est située entre 9°15'39" et 9°22'24" de latitude nord et entre 2°32'44" et 2°38'05" de longitude est. D'une superficie de 441 km², Parakou est subdivisée en trois arrondissements.



Cette position géographique de la commune de Parakou facilite les mouvements migratoires de plusieurs communautés dont les Nigériens.

2.1. Atouts naturels

Les conditions naturelles favorables à l'immigration des Nigériens concernent le relief, le climat, le sol et l'hydrographie.

2.1.1. Relief et climat

Le site de Parakou a une allure d'un plateau allongé du sud au nord. Avec une altitude moyenne de 300 m (à l'est) dans la vallée de l'Okpara et 400 m (à l'ouest), le relief de Parakou est constitué de plateaux cuirassés avec une succession de croupes et de vallons séparés par des bas-fonds et se reposant sur un sol granitique datant du précambrien (Soumanou, 2006 ; Tamou, 2012).

Les bas-fonds restent verdoyants toute l'année même pendant la saison sèche en raison de la présence de points d'eau au cours de l'assèchement des puits. Les dépôts des alluvions dans les bassins pendant la saison des pluies et le drainage des eaux usées sont également des atouts favorables.

La commune de Parakou jouit d'un climat de type soudano-guinéen avec l'alternance d'une saison pluvieuse (mai à octobre) et d'une saison sèche (novembre à avril), marquée par l'harmattan. Les fortes précipitations sont observées au cours des mois de juillet, août et septembre.

Par ailleurs, au cours du mois de mars, les températures les plus élevées sont enregistrées et peuvent atteindre 30°C avec une amplitude thermique journalière pouvant atteindre 10 °C. Les minima s'observent en août. Les hauteurs de pluies varient entre 900 mm et 1200 mm par an.

En outre, la commune est influencée par le vent du sud ou la mousson qui souffle de juin à octobre et par un vent froid et sec du nord (harmattan) provenant de l'anticyclone continental du Sahara. Toutefois, ce climat est propice à l'installation humaine et à l'exercice de plusieurs activités économiques.

2.1.2. Sols, végétation et réseau hydrographique

Les sols sous le socle granito-gneissique sont des sols à oxyde de fer qui sont de plusieurs sortes (Azontondé, 1991 ; Soumanou, 2006) :

- les sols ferrallitiques qui sont rouges, épais bien drainés et assez fertiles ;
- les sols ferrugineux tropicaux de couleur beige-médiocres, drainés et concrétionnés.
- les sols sableux ou sablo argileux qui ont des propriétés satisfaisantes.

La végétation de Parakou est représentée par la forêt claire et la savane boisée. Ces formations se rencontrent vers l'Okpara et les zones rocheuses impropres à l'agriculture (Aboudou, 2003).

Par ailleurs, la savane arborée est caractérisée par la présence du *Parkia biglobosa* (néré), *Blighia sapinda* (faux acajou), *Vitellaria paradoxa* (Karité), *Diospiros mespilifoumis* (bois d'ébène). On y trouve des plantations de *Tectona grandis* (teck), *Anacardium occidentale* (anacardier) et de *Mangifera indica* (manguier).

Le réseau hydrographique est constitué essentiellement de l'Okpara (le plus important cours d'eau). Son débit varie entre 0,001 et 150 m³/s entre respectivement l'étiage et la période de hautes eaux. Il est mis à contribution par les services de la SONEB dans la fourniture de l'eau potable aux populations après un traitement rigoureux.

La commune de Parakou est située sur un interfluve caractérisé par une hydrologie centrifuge avec très peu d'eaux superficielles naturelles. Il existe de nombreux bas-fonds comme Boundarou dont le prolongement donne Kokourou au centre de la commune, Dama à la sortie au sud et Koubouré à l'ouest vers Tourou.

Ces conditions biophysiques favorisent l'installation des populations venues d'horizons divers.

2.2. Déterminants humains

Les conditions humaines de la commune de Parakou contribuent dans une large mesure à l'immigration des Nigériens. En effet, cette section met en lumière les facteurs socio-démographiques et les activités économiques qui incitent les immigrants nigériens à s'installer dans la commune de Parakou.

2.2.1. Facteurs socio-démographiques

Parmi les hypothèses avancées pour expliquer l'appellation donnée à la commune, on peut retenir celle selon laquelle, Parakou serait un campement de chasseurs qui auraient attiré un commerçant haoussa de par son site attrayant. Ce dernier faisait le commerce de l'or, de la noix de kola entre Gold Coast (actuel Ghana) et le Nigeria.

La diversité des peuples qui s'y étaient installés lui confirme son nom "*Kparaklou*" en Dendi qui signifie « le village de tout le monde » (Tamou, 2012). Progressivement, Parakou a bénéficié de plusieurs facteurs pour son extension et son développement ; surtout sa position de ville carrefour. C'était le centre de jonction entre le nord habité en majorité par les Baatombu et le sud peuplé de Yoruba.

A l'instar des grandes villes d'Afrique, Parakou connaît aussi le phénomène d'explosion démographique. La construction d'infrastructures lui assure l'attraction des populations étrangères.

Dénombrée à 103.577 habitants en 1992, la population est passée à 149.819 habitants en 2002 (RGPH, 2002) puis à 361.246 habitants en 2013 suivant les projections de l'INSAE, comme l'indique la figure 4.

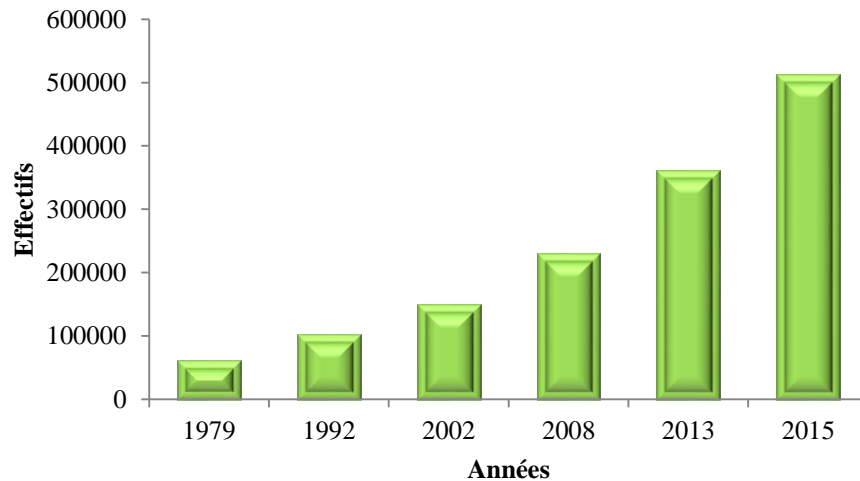


Figure 4: Evolution de la population de Parakou
Source : Données RGPH_{1,2,3} et projections

L'évolution rapide de la population de la commune peut s'expliquer par son statut particulier et son développement économique. Ceci entraîne l'immigration des Nigériens.

Selon le RGPH₃, la ville de Parakou est peuplée d'une diversité de groupes socioculturels. La figure 5 présente la répartition socioculturelle de la population à Parakou.

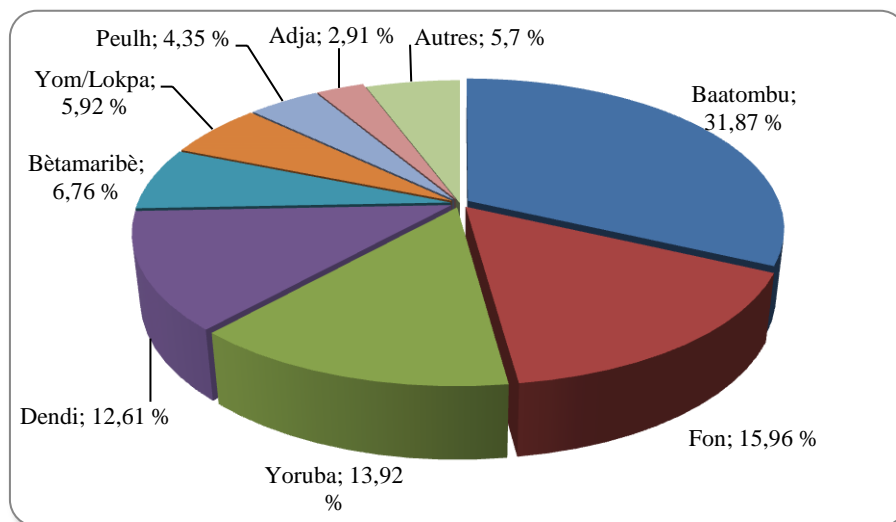


Figure 5: Répartition socioculturelle de la population à Parakou
Source : Données RGPH 3, 2002

Il ressort de l'analyse de la figure 5 que 31,87 % de la population sont des Baatombu. Les Fon, les Yoruba et les Dendi représentent respectivement

15,96%, 13,92 % et 12,61 %. En revanche, les groupes comme les Bètamaribè (6,76 %), les Yom/Lokpa (5,92 %), les Peulh (4,35 %) et les Adja (2,91 %) sont également présents.

Les religions pratiquées sont entre autres l'Islam 56,53 %, le Catholicisme 26,36%, les religions traditionnelles 4,46 %, le protestantisme 4,17 % et le Christianisme céleste 1,53 %. Divers autres cultes sont pratiqués par 3,18 % de la population (INSAE, 2002). Il existe entre ces différents cultes une cohabitation pacifique.

La diversité de ces groupes socioculturels exercent une variété d'activités économiques.

2.2.2. Données économiques

Elles concernent les activités commerciales et industrielles qui constituent un attrait pour les immigrants nigériens.

La commune de Parakou est l'une des anciennes "caravansérails" du Borgou, rôle historique joué par les commerçants de kola entre la Gold-Coast (actuel Ghana) et le Nigeria (Djobo, 2010). L'agglomération de Parakou est non seulement le terminus de la voie ferrée qui quitte Cotonou en direction du Niger mais aussi le nœud entre cette voie ferrée et les routes Inter-Etats. En d'autres termes, Parakou peut être considérée comme un "hub" pour les activités commerciales. La commune de Parakou s'impose comme véritable chef-lieu de la région septentrionale du Bénin qui accueille des immigrants nationaux et internationaux.

Au-delà de la fonction de transit, la commune joue un rôle important dans l'essor des activités industrielles. En effet, Parakou est le deuxième pôle industriel du Bénin après Cotonou. Ce caractère est dû à l'implantation de quelques unités agro-industrielles (usine d'égrenage de la CFDT relayée par la SONAPRA), la COBEMAG, le COTEB, la SOBEBRA, et autres.

La figure 6 présente quelques infrastructures socio-économiques de la commune de Parakou.

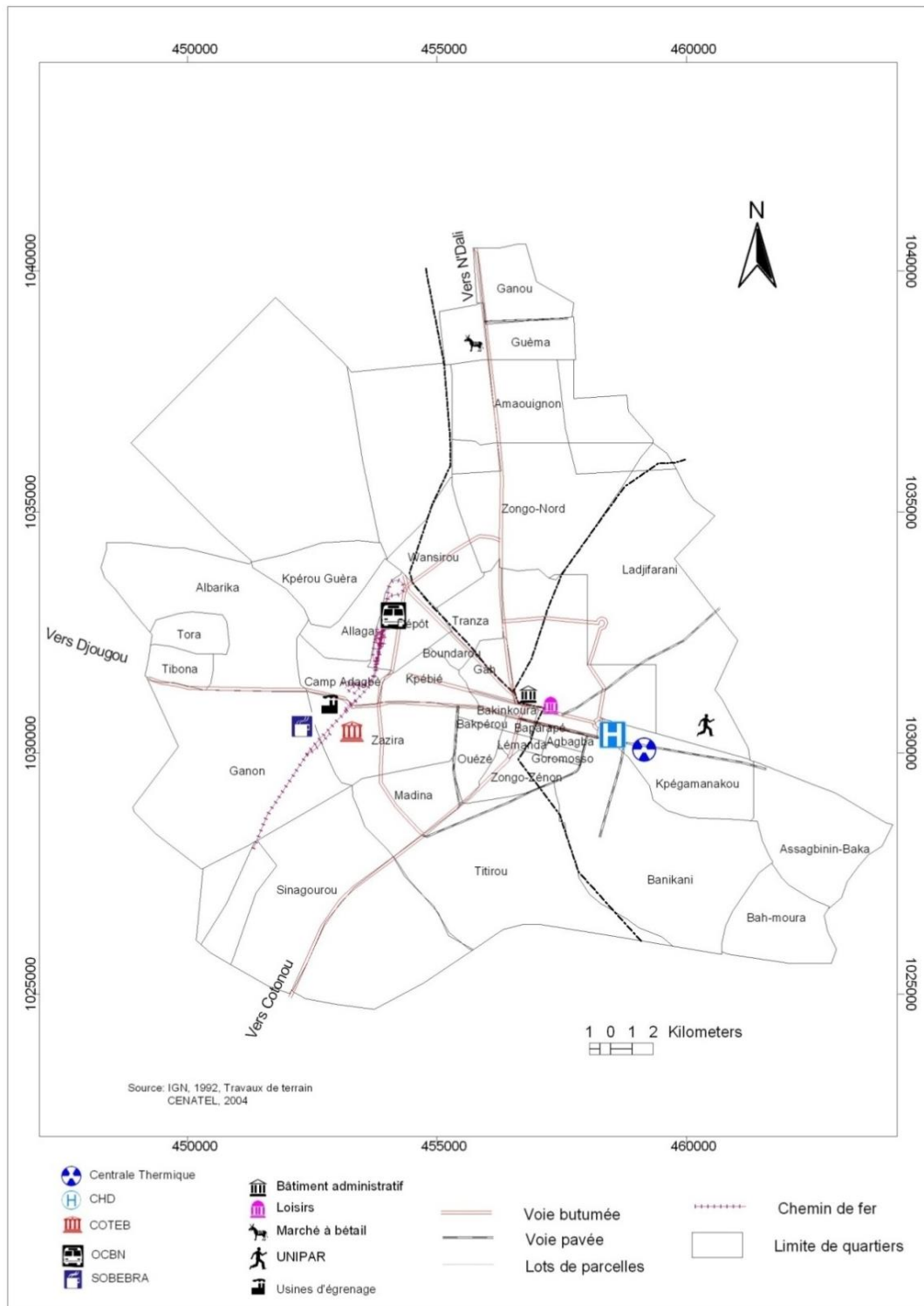


Figure 6 : Situation de quelques infrastructures de la commune de Parakou
Source : N’Balima, 2012

Par ailleurs, la situation géographique de Parakou a favorisé le développement des échanges commerciaux. A cet effet, la commune dispose d'un marché central (marché *Arzèkè*) d'envergure internationale (photo 2). Il est fréquenté par des populations venant de tous les départements du Bénin et des pays comme le Nigéria, le Niger, le Togo et le Burkina Faso.



Photo 2 : Vue partielle du marché central
Prise de vue : Fidégnon, décembre 2013

Le marché central est relayé par cinq (5) principaux marchés secondaires gérés par la Société de Gestion des Marchés de Parakou (SGMP). Il s'agit du marché de friperie encore appelé marché kobo-kobo, du marché Dépôt, du marché Zongo, du marché Guèma et du marché Tourou. A ces marchés secondaires s'ajoutent sept (7) autres dont la gestion est faite directement par les services compétents de la mairie. C'est le cas des marchés Akpaki Dagbara, Gah, Kilombo, Tchakatibam, Banikanni, Bakpérou et Tourou Monnon.

Il convient de souligner que le commerce des produits pétroliers "kpayo" et l'importation des produits manufacturés venant du Nigeria se sont intensifiés ces dernières années. Par conséquent, le développement des activités commerciales a engendré des mouvements migratoires surtout l'immigration des Nigériens vers la commune de Parakou. Cette immigration des Nigériens présente diverses caractéristiques qu'il importe d'évoquer.

2.3. Caractéristiques de l'immigration des Nigériens

L'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou revêt plusieurs caractères. Cette section s'est penchée sur l'historique, l'origine des immigrants puis sur les causes de l'immigration des Nigériens vers la commune de Parakou.

2.3.1. Historique de l'immigration vers Parakou

Depuis des siècles, le Bénin a été une terre d'immigration de plusieurs groupes socioculturels comme les Adja de Tado au Togo, les Yoruba d'Oyo au Nigeria, les Dendi venus du Mali (Guingnido, 1994).

Le noyau urbain, né dans l'actuel emplacement du marché Arzèkè par l'influence conjuguée des communautés autochtones du peuple Baatonu et des communautés étrangères, va évoluer pour donner naissance à la ville de Parakou. Diverses causes sont à l'origine du peuplement de la ville. On peut distinguer aujourd'hui plusieurs flux migratoires :

- le flux migratoire de l'hinterland qui regroupe les immigrants du Borgou-Alibori et dont les plus nombreux proviennent de Tchaourou, de Pèrèrè, de Nikki et de N'Dali. Ils viennent profiter des services, de la formation, du commerce et des emplois que la ville offre ;
- le flux migratoire des immigrants de l'Atacora-Donga qui s'adonnent dans la plupart des cas à l'agriculture et sont à la recherche permanente des terres fertiles, ce sont des colons agricoles. Cette immigration commencée à partir de 1963 a contribué à la naissance des quartiers périphériques comme Albarika, Tibona, Banikanni Madjatoum, Nima, Yokossi et Tourou IV qui abritent d'importants groupes ethniques originaires du nord-ouest du Bénin (Bako, 1989) ;
- le flux migratoire des immigrants du Bénin méridional qui est d'ailleurs le plus important. Il concerne les immigrants Nagot, Adja et Fon qui occupent les secteurs du commerce, des transports, des services administratifs, de l'agriculture et de l'exploitation forestière ;

- le flux migratoire des immigrants étrangers venus du Niger, du Nigeria, du Burkina Faso et les autres pays de la sous région qui viennent s'installer pour bénéficier surtout du poids économique de la ville en s'adonnant surtout aux activités commerciales (N'Balima, 2012).

Ces immigrants ont fait de Parakou une ville cosmopolite et multiconfessionnelle où cohabitent plusieurs groupes ethniques.

2.3.2. Origines des immigrants nigériens résidant dans la commune de Parakou

Situé dans le Golfe de Guinée, le Nigeria possède environ 4047 km de frontière terrestre et 853 km de littoral. Il est limité à l'ouest par le Bénin sur 773 km, à l'est par le Cameroun sur 1690 km, au nord par le Niger sur 1497 km et par le Tchad au nord-est sur 84 km (Aroni, 2013).

Pays le plus peuplé d'Afrique (environ 178.000.000 d'habitants), le Nigeria est une République fédérale (composée de 36 Etats fédérés) d'une grande diversité ethnique, culturelle et linguistique. Les principaux groupes ethniques constitutifs de ce pays sont les Yoruba dans le sud-ouest, les Haoussa installés au nord et les Ibo qui occupent le sud-est du pays.

En réalité, l'immigration des Nigériens vers la commune de Parakou se fait par voie terrestre et concerne les populations des différentes régions du pays. La figure 7 présente la localisation des Etats de provenance des immigrants nigériens.

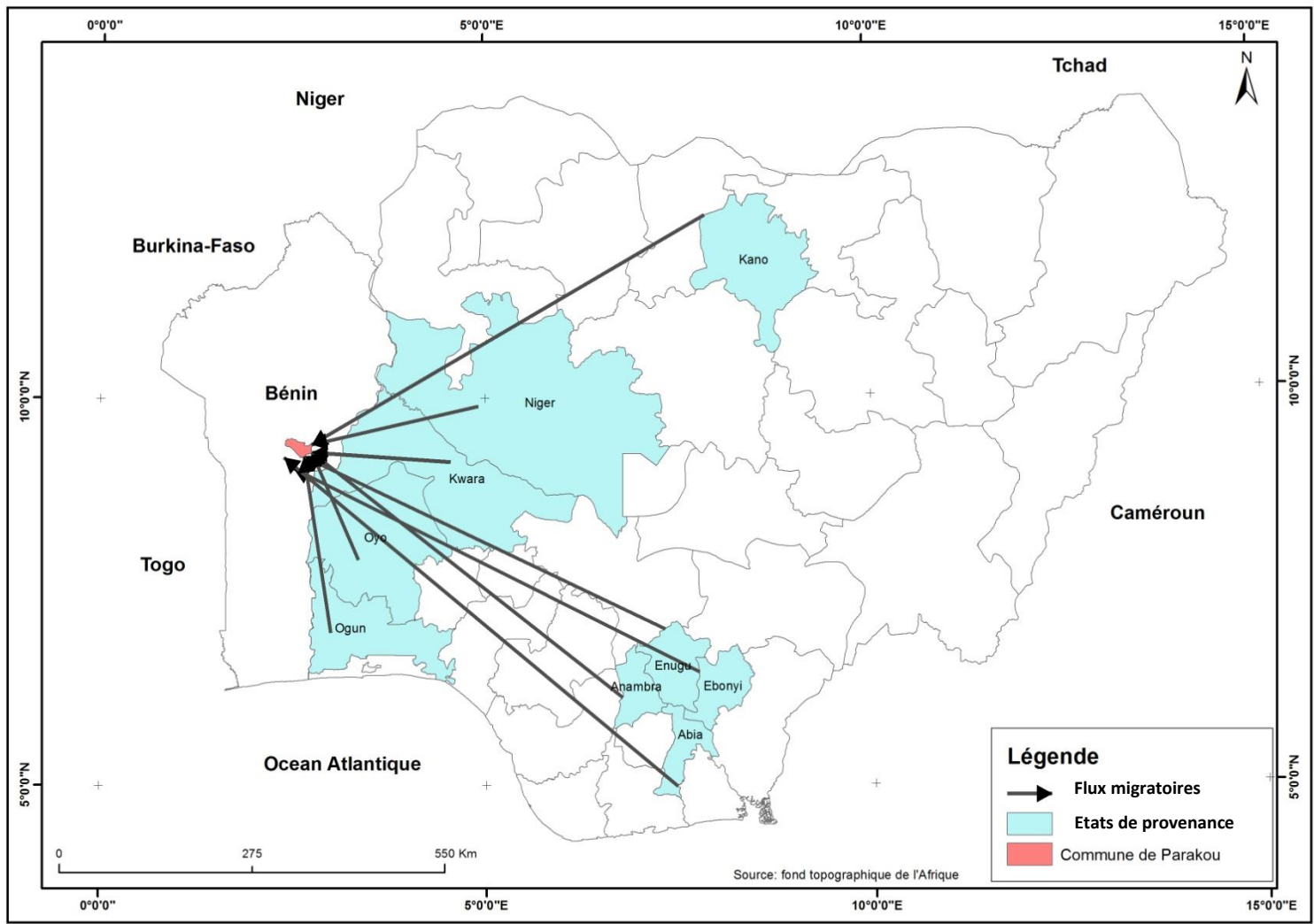


Figure 7 : Etats de provenance des immigrants nigériens

L'analyse de la figure révèle que les immigrants proviennent des Etats comme Enugu, Abia, Oyo, Kano, Ogun, Anambra, Ebonyi, Niger et Kwara. Par ailleurs, les Etats d'Enugu, d'Ebonyi, d'Abia et Anambra font partie des Etats du Sud-Est, région d'où provienne la majorité des Ibo. Ceci justifie la prédominance du groupe sociolinguistique Ibo sur les autres immigrants nigériens de Parakou.

2.3.3. Causes de l'immigration des Nigériens vers la commune de Parakou

Dans ce paragraphe, il s'agit d'évoquer les principaux motifs qui ont poussé les Nigériens à migrer vers la commune de Parakou. Ces causes résultent non seulement des inégalités socio-économiques des groupes sociaux des Etats fédérés du Nigeria mais aussi de l'opportunité qu'offre la commune de Parakou en tant que ville de transit et deuxième pôle économique après Cotonou. Selon Guingnido (1992), « les facteurs économiques jouent un rôle important dans la décision des individus à migrer : ainsi, la migration serait une réponse des populations aux déséquilibres des niveaux de développement économiques entre régions d'un même pays ». En dehors des raisons économiques, les causes historiques, politiques et démographiques expliquent fondamentalement le déplacement des Nigériens vers la commune de Parakou.

2.3.3.1. Facteurs économiques

Les activités économiques occupent 52,87 % de la population de la commune de Parakou (Afrique Conseil, 2006). Les secteurs secondaires et tertiaires ont une place de choix dans les activités économiques (figure 8).

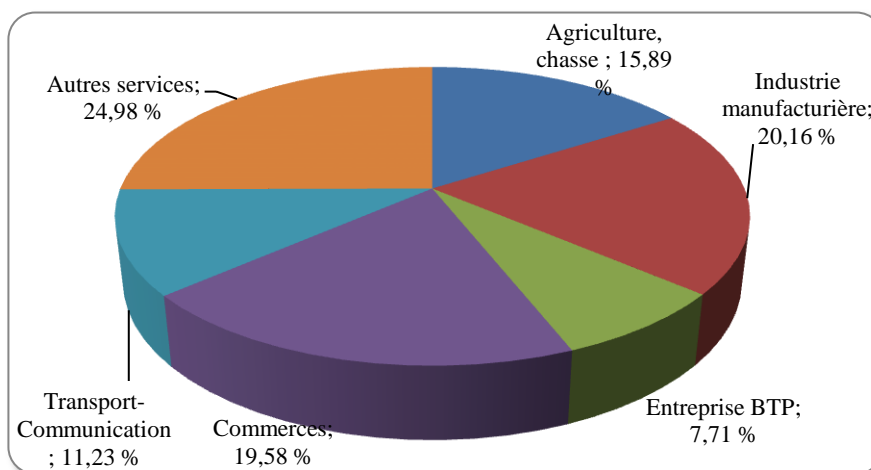


Figure 8 : Répartition de la population active de Parakou
Source : Données Afrique Conseil, 2006

La répartition de la population active de la commune de Parakou permet de comprendre que 20,16 % de la population active s’investissent dans l’industrie manufacturière, 19,58 % exercent une activité de commerce alors que 11,23 % s’intéressent aux transports et à la communication.

Toutefois, la plupart de ces activités sont informelles. Ainsi, la proximité du Nigeria fait de la commune de Parakou, une grande opportunité d’affaires pour les immigrants nigériens. Dès lors, les raisons économiques de l’immigration vers la commune de Parakou sont justifiées par 51,85 % des immigrants interrogés.

2.3.3.2. Causes historiques et politiques

Partout en Afrique, le peuplement et l’installation des sociétés humaines se sont opérés progressivement ; notamment à travers des migrations dans le temps et dans l’espace. Ces déplacements sont les conséquences de guerres, de querelles ou de razzias qui contraignent des populations à fuir leur lieu de résidence habituelle. Telle fut l’histoire des Yoruba venus d’Oyo et d’Ilé-Ifè au Nigeria vers le XII^{ème} siècle et qui se sont établis au sud-est et au centre du Bénin (Guignido, 1994).

C’est dans ce contexte de départ forcé que des immigrants nigériens, particulièrement les communautés Ibo ont investi toute la partie orientale du

Bénin. Ces émigrations concernaient en effet les commerçants et les agriculteurs. Les commerçants s'étaient installés dans les principales villes tandis que les agriculteurs ont préféré les localités rurales limitrophes du Nigeria (Aroni, 2013).

La principale raison historique de l'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou reste la guerre du Biafra. En réalité, l'origine de cette guerre remonte au mois de janvier 1966 qui sonna le glas à une guerre civile qui dura trois ans de 1967 à 1970 (Encadré 2).

Encadré 2 : Origines de la Guerre du Biafra

Après l'accession du Nigeria à la souveraineté internationale, le déséquilibre et la corruption perçue du processus électoral et politique ont conduit en 1966 à plusieurs coups d'Etat militaires.

Le 15 janvier 1966, des officiers Ibo placèrent le général Johnson Aguiyi-Ironsi à la tête de l'État. Ce dernier met fin le 24 mai 1966 au fédéralisme et renforce la domination de la capitale ; mais les tensions s'attisent dans le pays (Guisnel, 2007). Une rébellion anti-Ibo éclate dans le Nord, déclenchant un exode massif vers la province de l'Est.

Un autre coup d'État instaure un gouvernement fédéral militaire avec à sa tête le général Yakubu Gowon. Mais dans le Nord du pays, des persécutions sont perpétrées sur des Ibo. Le général Gowon modifie les structures administratives du pays, ce qui suscite l'opposition des Ibo, qui perdent le pétrole.

Cette séquence d'événements a conduit à une augmentation de la tension ethnique et de la violence. En conséquence, le 30 mai 1967, la région de l'Est a voté pour déclarer l'indépendance de la République du Biafra qui possède à lui seul 60 % des richesses du territoire grâce au pétrole (Hiribarren, 2007). Le lieutenant-colonel Odumegwu Emeka Ojukwu, auparavant gouverneur de la région Est, devient le chef d'Etat de cette nouvelle Nation. La guerre civile nigérienne a commencé le 6 juillet 1967, à Garkem avec la partie Ouest et Nord du côté nigérian et le Sud-Est du côté Biafra. La guerre de 30 mois, avec un long siège du Biafra et son isolement du commerce et des produits, a pris fin le 15 janvier 1970. Les estimations du nombre de morts dans l'ancienne région de l'Est sont entre 1 et 3 millions de personnes causées par la guerre, la maladie et la famine (Guisnel, 2007).

Source : Guisnel, 2007 ; Hiribarren, 2007

Ces différents événements ont induit des vagues de mouvements migratoires de plusieurs Nigériens, particulièrement les Ibo, vers les pays limitrophes comme le Bénin. En outre, les conflits et les violences interreligieuses ont été évoqués par environ 42,59 % des immigrants interrogés comme étant la cause de leur départ de leurs lieux de résidence.

2.3.3.3. Causes démographiques

Le Nigeria est le pays le plus peuplé d'Afrique avec environ 178.000.000 d'habitants (Larousse, 2013). La pression démographique y est forte dans la quasi-totalité des trente six Etats. Pour échapper à cette pression et à l'explosion démographique, certains Nigériens décident volontairement ou sous l'influence de leurs proches parents de quitter leurs localités d'origines et vont émigrer vers la commune de Parakou. Tel est le cas de 5,56 % des personnes interrogées qui ont préféré cette commune en raison, non seulement de la pression démographique de leurs lieux de résidence initiale ; mais aussi des opportunités commerciales (19,58 % des activités économiques) qu'offre la commune de Parakou.

En dehors de ces diverses causes d'immigration, l'insurrection du mouvement *Boko Haram* est de plus en plus évoquée. En effet, ce mouvement islamiste vise à abolir le système laïc de gouvernement et établir la "*charia*" dans le pays (Olugbodé, 2011). Pour ce faire, depuis 2002, il occasionne des violences sectaires dans tout le pays, surtout dans la partie septentrionale. Ces exactions entraînent également des mouvements de populations nigérianes.

Par ailleurs, l'immigration de Nigériens à Parakou se justifie aussi par : la prépondérance du secteur informel, le climat de paix social, la non spécialisation d'un grand nombre de béninois dans le commerce, la porosité des frontières.

L'Etat de provenance et les causes des immigrations permettent de classer les immigrants nigériens.

2.3.4. Typologie des immigrants

En fonction des causes des migrations, les immigrants nigériens peuvent être regroupés en deux grandes catégories : les réfugiés et les immigrants économiques.

2.3.3.1. Réfugiés

Ces types d'immigrants sont issus des divers conflits et crises. Ce sont des personnes obligées de quitter leurs résidences habituelles et qui ont trouvé refuge dans la commune de Parakou. Cette situation fait suite aux conflits armés (guerre du Biafra ; insurrection de *Boko Haram*) et les crises politiques.

En général, ces immigrants réfugiés (9,26 % des immigrants interrogés) deviennent au fil des temps des migrants économiques.

2.3.3.2. Migrants économiques

Cette catégorie regroupe les migrants indépendants et les apprentis. Ils représentent 90,74 % des immigrants interrogés (figure 9).

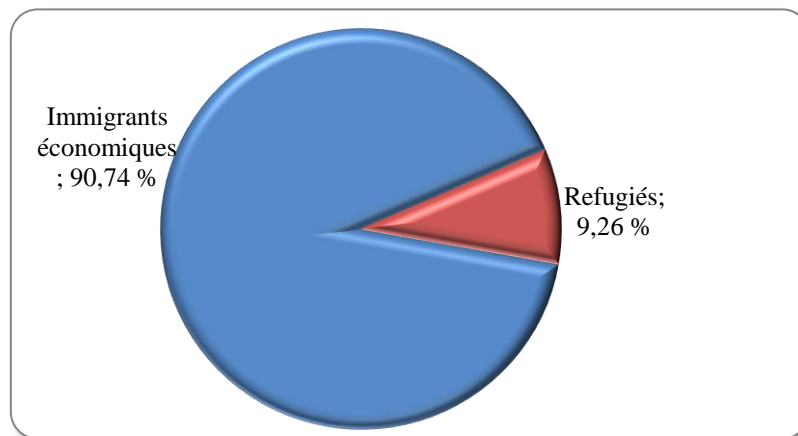


Figure 9 : Types d'immigrants installés dans la commune de Parakou

Source : Travaux de terrain, décembre 2013

Les indépendants sont des commerçants installés à leur propre compte et qui font recours au service d'apprentis pour faire fonctionner leur activité. Ces apprentis sont des frères, des cousins ou des ressortissants nigériens de la même région que le patron.

Au total, l'immigration des Nigériens vers la ville de Parakou a des fondements historiques, sociopolitiques, démographiques et économiques. Mieux, les immigrants résidant actuellement dans la ville de Parakou proviennent des Etats fédérés comme Enugu, Oyo, Ogun, Anambra, Ebonyi.

CHAPITRE III : ORGANISATION ET MODE D'EXERCICE DES ACTIVITES DES IMMIGRANTS NIGERIANS

Les immigrants nigériens installés dans la commune de Parakou exercent plus dans le secteur tertiaire. L'exercice des diverses activités nécessite une organisation tant sur le plan professionnel que social.

Ce chapitre expose les différents modes d'organisation des activités économiques des immigrants nigériens dans la commune de Parakou.

3.1. Organisation des activités des immigrants nigériens dans la commune

L'organisation des activités des immigrants dans la commune de Parakou revêt deux aspects importants : leur attrait pour le secteur tertiaire et leur dynamique associative.

3.1.1. Secteur tertiaire : un attrait pour les immigrants nigériens

Dans la commune de Parakou, le secteur tertiaire, notamment le commerce, constitue le domaine de prédilection des immigrants nigériens pour leurs activités. La totalité soit 100 % des immigrants déclarent exercer le commerce.

Ce paragraphe met en exergue les différents secteurs d'activités, les circuits d'approvisionnement et le processus de formation des nouveaux immigrants.

3.1.1.1. Secteurs d'activités

Les secteurs d'activités des Nigériens résidant dans la commune de Parakou sont illustrés par la figure 10.

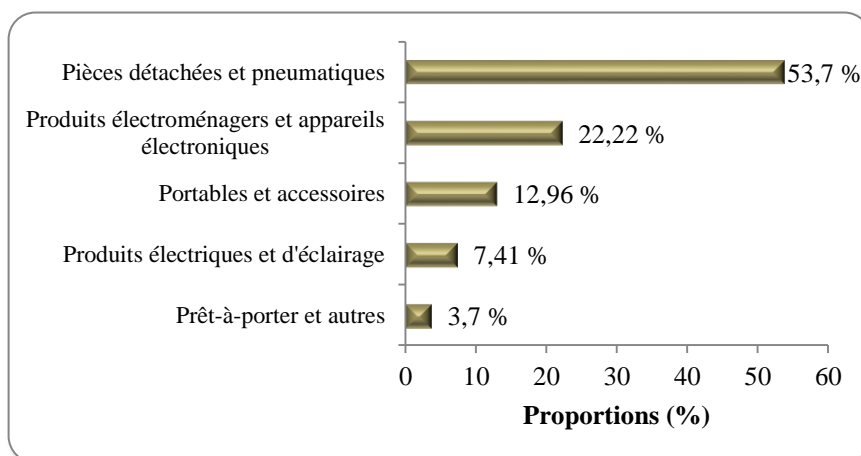


Figure 10 : Principales activités des immigrants nigériens
Source : Travaux de terrain, décembre 2013

L'analyse de la figure 9 laisse entrevoir que la vente des pièces détachées constitue la principale activité des Nigériens dans la commune de Parakou avec une proportion de 53,70 % des personnes interrogées. Ils interviennent également dans la vente de produits électroménagers et appareils électroniques (22,22 %), de portables et accessoires (12,96 %), de produits électriques et d'éclairage (7,41 %) puis des articles de prêt-à-porter et autres (3,70 %).

Les immigrants nigériens sont généralement ravitaillés en produits venant de diverses contrées.

3.1.1.2. Circuits d'approvisionnement

Les articles et produits vendus par les immigrants nigériens sont dans leur quasi-totalité achetés au Nigéria. Le principal lieu d'approvisionnement des vendeurs de Parakou est la ville de Lagos. Ils se rendent également à Cotonou pour certains articles.

Cependant, dans le souci de réduire le coût du transport ainsi que les tracasseries douanières, les immigrants s'organisent en réseaux d'affaire selon des critères sociaux que sont l'ethnie, l'origine ou le lien d'amitié. Ce réseau constitue une source pour l'approvisionnement en nouveaux produits. La figure 11 présente la chaîne d'approvisionnement des immigrants nigériens de la commune de Parakou.

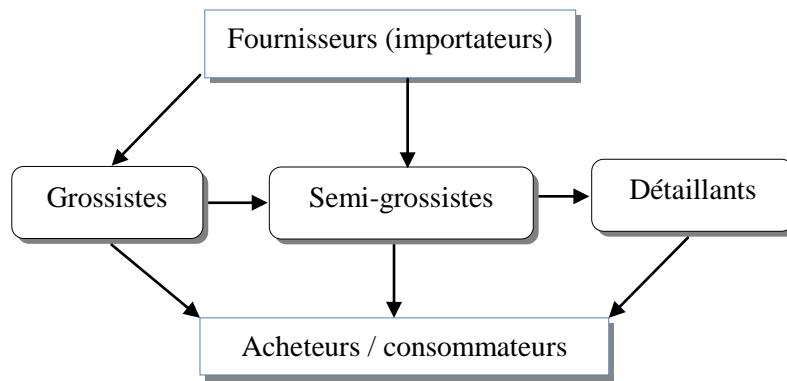


Figure 11 : Chaîne d’approvisionnement des immigrants nigériens
Source : Travaux de terrain, décembre 2013

L’analyse de la figure fait ressortir qu’une fois importés de la Chine (en ce qui concerne les pièces détachées), les grossistes et parfois les semi-grossistes vont se ravitailler au Nigeria. Ceux-ci passent, soit par Cotonou soit par d’autres Etats fédérés du Nigeria par atteindre la commune Parakou par le tronçon Kabô-Pèrèrè-Parakou.

Contrairement aux boutiques agréées de vente de pièces détachées qui importent les pièces de plusieurs nationalités, les immigrants nigériens préfèrent le Nigeria pour leur approvisionnement. Cette préférence est due à la contrefaçon de certains produits venus de la Chine. En effet, ces produits contrefaits reviennent moins chers aux consommateurs et permettent aux immigrants de réaliser plus de bénéfices. En revanche, il arrive que des immigrants aillent parfois acheter certains produits à Cotonou afin de satisfaire des clients spécifiques et exigeants.

3.1.1.3. Processus de formation et d’information des nouveaux arrivants

L’organisation professionnelle est quasi-identique chez tous les immigrants de la commune de Parakou. Quelques années après leur installation, ils font appel à l’un de leurs frères qui est encore au Nigeria. Ce dernier, fait office d’apprenti pendant une durée de trois à six ans, période au cours de laquelle il est formé. Cette période d’apprentissage est fonction du niveau d’instruction de l’apprenti. La formation porte sur le classement des articles, les techniques de fixation des prix, la vente des produits, les rouages du secteur et les contraintes du milieu. Pendant cet apprentissage, l’apprenti ne reçoit aucun salaire ou rétributions.

Par ailleurs, la formation consiste à aider son patron dans la vente des produits dans une boutique ou à travers la ville pendant la durée de la formation. De même, au cours de la formation, le patron effectue quelques voyages avec son apprenti afin de lui montrer comment s'effectue l'achat des produits et comment négocier des marchés. A l'issue de la formation, il acquiert des connaissances sur le marketing commercial, la gestion de stock, la comptabilité, ainsi que la gestion d'une mini-entreprise. Ces connaissances acquises sur le tas sont de véritables clés de succès dans la vie de l'apprenti.

Une fois la formation terminée, deux possibilités s'offrent à lui : dans un premier temps, il peut choisir de s'installer dans une autre commune ; dans un second temps, il peut décider de se sédentariser. Dans l'un ou l'autre des cas, c'est le patron qui prend tout à sa charge notamment en trouvant un emplacement et les fonds de commerce.

Après ce processus de formation, les nouveaux patrons décident de s'établir temporairement ou définitivement dans une localité de la commune.

Du coup, ils s'intègrent progressivement dans leur communauté et mènent une vie associative.

3.1.2. Dynamique associative des immigrants nigériens de la commune de Parakou

L'installation et l'intégration des immigrants dans la commune de Parakou se traduisent par leur organisation sociale.

3.1.2.1. Association des Ressortissants Nigériens Résidant à Parakou

Initialement prévue pour être une Association des Commerçants Nigériens Résidant à Parakou, l'Association a été finalement enregistrée en 2009 sous la dénomination d'"Association des Ressortissants Nigériens Résidant à Parakou" (ARNP).

Elle compte environ 350 membres (commerçants et non commerçants) avec un bureau de douze (12) membres. L'ARNRP vise comme objectifs la sécurité des

membres, l'assurance de la régulation de l'immigration des membres, l'entraide et la solidarité entre les membres. Elle se réunit tous les premiers dimanches du mois à l'exception des mois de décembre et janvier. Au cours de ces deux mois, la majorité des ressortissants retournent au Nigeria pour les fêtes de fin d'année.

Les principales activités de l'ARNRP sont entre autres :

- la facilitation des démarches administratives pour l'obtention des cartes de commerce ou autres formalités administratives et douanières ;
- le renforcement des capacités informationnelles des membres sur la législation relative au commerce en République du Bénin ;
- la formation et le suivi de tous les membres dans l'exercice de leurs activités ;
- l'assistance-conseil aux membres en difficulté.

L'adhésion à l'ARNRP est soumise à des critères stricts. En effet, l'Association doit avoir des renseignements précis sur la résidence de l'immigrant à Parakou, sur son Etat de provenance du Nigeria, son activité, sa situation matrimoniale, celui par qui et comment il est arrivé à Parakou, et autres. Cependant, la maîtrise de l'origine de l'immigrant est primordiale dans l'adhésion pour des raisons de sécurité. Dans le cas contraire, l'adhésion n'est pas acceptée. De même, lorsqu'un membre est reconnu coupable de fautes graves, les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion. Tel est le cas en 2013 d'un immigrant récalcitrant qui a été exclu de l'association selon les propos du président de l'Association. La principale cause de cette exclusion est le non respect des principes régissant l'Association.

Par ailleurs, pour le président de l'association Monsieur Kinsley OKAFOR, commerçant-entrepreneur et promoteur de Bar-restaurant, l'ARNRP est confrontée à des difficultés liées notamment :

- au manque d'enthousiasme de certains Nigériens à adhérer à l'association. C'est surtout le cas des Nigériens yoruba qui se considèrent comme des béninois ;
- à l'ignorance de la loi sur le commerce tant au Nigeria qu'au Bénin ;

- au manque de moyens pour concrétiser les différents projets de l'association notamment la construction d'un siège, la délivrance des cartes de membres et le recensement des Nigériens résidant dans la commune de Parakou ;
- à l'absence de volonté politique des autorités locales à accompagner les initiatives de l'association.

Du reste, l'association demeure un appui important pour tout immigrant désireux d'exercer ses activités à Parakou.

3.1.2.2. Structure socio-démographique des immigrants nigériens de Parakou

3.1.2.2.1. Sexe et tranches d'âges des immigrants

D'après les travaux de Sall (2008), il est généralement reconnu que les hommes jeunes sont fortement représentés dans la population migrante. La présente recherche réaffirme ce fait car, elle a enregistré 100 % des immigrants interrogés. Dès lors, dans la commune de Parakou, l'immigration est l'apanage des hommes.

La représentation par âge des immigrants nigériens résidant dans la commune de Parakou aide à expliquer les différentes couches qui s'intéressent aux activités commerciales. La figure 12 illustre la répartition des immigrants nigériens de la commune.

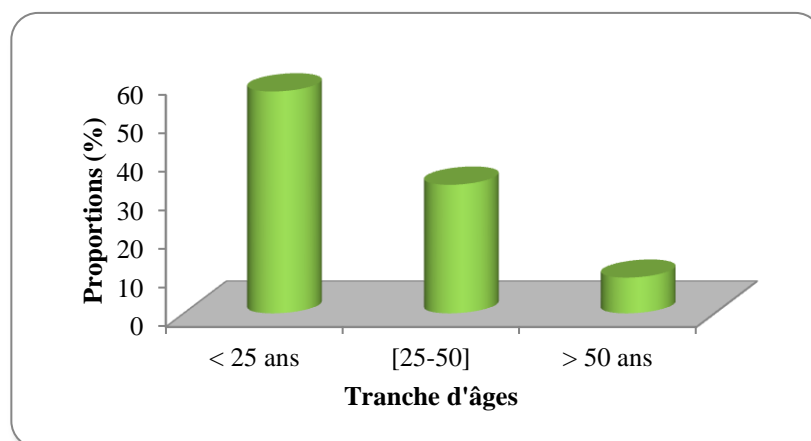


Figure 12 : Tranches d'âges des immigrants nigériens
Source : Travaux de terrain, décembre 2013

L'analyse de la figure révèle que l'immigration des Nigériens concerne particulièrement les jeunes de moins de 25 ans. Ces derniers représentent une proportion de 57,41 % des personnes interrogées.

Relativement aux tranches des immigrants âgés de [25-50] et plus de 50 ans, elles constituent les couches des immigrants ayant déjà une entreprise voire des apprentis sous leur responsabilité. Elles représentent respectivement 33,33 % et 9,26 % des immigrants. Cette catégorie d'immigrants se distingue par sa situation matrimoniale.

3.1.2.2.2. Etat matrimonial et niveau d'instruction des immigrants

La situation matrimoniale des immigrants nigériens exerçant dans la commune de Parakou est consignée dans le tableau III.

Tableau III : Situation matrimoniale des immigrants nigériens interrogés

Etat matrimonial		Effectifs	Pourcentage (%)
Célibataires		78	72,22
Mariés	A une femme béninoise	6	5,56
	A une femme nigériane	24	22,22
Total		108	100

Source : Travaux de terrain, décembre 2013

Il apparaît que 72,22 % des immigrants sont des célibataires. Les autres immigrants qui se sont mariés l'ont fait avec des femmes béninoises (5,56 %) ou avec des femmes d'origine nigériane (22,22 %). Dans cette dernière catégorie, la majorité des conjointes sont restées au Nigeria.

Des groupes d'âges immigrés, le niveau d'instruction est variable (tableau IV).

Tableau IV : Répartition du niveau d'instruction des immigrants nigériens

Tranches d'âges	Niveau d'instruction (%)			
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur
< 25 ans	9,26	3,7	44,44	0
[25-50]	5,56	7,41	16,67	3,7
> 50 ans	1,85	5,56	1,85	0
Pourcentage	16,67	16,67	62,96	3,7

Source : Travaux de terrain, décembre 2013

Il ressort de l'analyse du tableau que le niveau moyen d'instruction des immigrants est relativement faible (25 %). En effet, sur l'ensemble des immigrants interrogés, toute provenance confondue, environ 16,67 % n'ont jamais fréquenté l'école. Le reste se partage entre le niveau primaire (16,67 %), le niveau secondaire (62,96 %) et le niveau supérieur qui constitue à peine 3,7%. Cette tendance fait observer également que 44,44 % des immigrants de moins de 25 ans ont un niveau secondaire et ne connaissent donc pas de difficultés lors de leur formation.

3.2. Modes d'exercice des activités des immigrants

Cette section met en exergue les différentes sources de financement des activités des immigrants, les stratégies de ventes ainsi que les éventuels clients.

3.2.1. Sources de financement des activités

Comme évoqué supra, à la fin de la formation, les nouveaux patrons ont la possibilité de se sédentariser ou de s'installer dans une autre localité. Cependant, cette installation se fait sur financement propre grâce à l'appui de l'ancien patron ou avec l'aide de sa famille (figure 13). L'apport de l'ancien patron est fonction des bénéfices obtenus durant la formation. Cet apport peut être soit sous forme de don soit sous forme de prêt. Dans ce cadre, des produits peuvent être remis gratuitement au nouveau patron pour démarrer son commerce ou de l'argent pour constituer son fonds de commerce. En outre, pour leur autonomie, la famille contribue au financement des activités du nouveau patron.

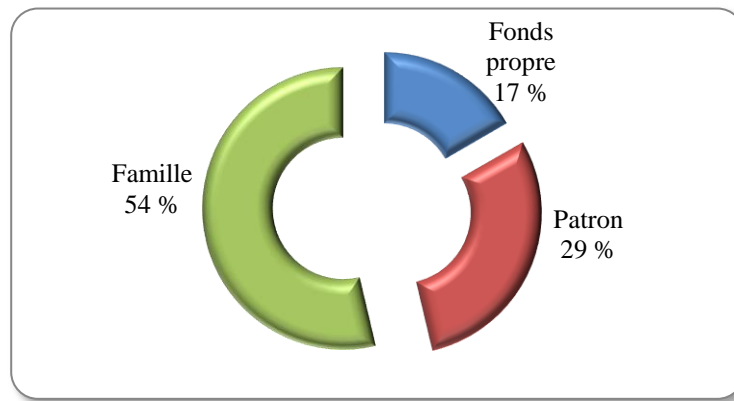


Figure 13 : Sources de financement des activités des immigrants
Source : Travaux de terrain, décembre 2013

L'examen de la figure révèle que 54 % des immigrants interrogés ont financé leurs activités avec l'assistance de leurs familles sous forme de soutien financier à travers des prêts et dons. En revanche, 29 % ont acquis leurs fonds de commerce chez l'ancien patron sous forme de don notamment des articles. Seulement 17 % des immigrants ont démarré leurs activités sur fonds propres.

3.2.2. Modes d'exercice des activités

Les modes d'exercice se traduisent par les différentes stratégies mises en place pour la vente des produits et articles. Pour ce faire, ils procèdent à la location de boutiques pour entreposer leurs marchandises. C'est le cas des vendeurs de pièces détachées et de pneumatiques, des appareils électroménagers et électroniques. D'autres vendent à la sauvette dans les feux tricolores et les ronds points de la ville de Parakou. Ce sont généralement des vendeurs des accessoires de portables, des cures dents ainsi que des ustensiles de ménage. On les retrouve également dans les différents marchés de la commune. L'importance du mode d'exercice des activités des immigrants nigériens est très remarquable dans les différents quartiers de la ville de Parakou, notamment par le nombre de boutiques détenues par les commerçants nigériens.

3.2.2.1. Vente de pièces détachées et de pneumatiques

La vente de pièces détachées et de pneumatiques occupe 53,70 % des immigrants enquêtés et constitue l'activité la plus pratiquée. Ce sous-secteur

reste l'apanage de la communauté Ibo de l'Etat d'Enugu. Pour commercialiser les différentes pièces, ils louent des boutiques (photo 3 et 4) où ils stockent leurs marchandises. La boutique est ouverte tous les jours de 7 h à 21 h. Les produits vendus sont à la fois originaux, contrefaits ou usagés.



Photo 3 : Boutique de pièces détachées et de pneumatiques au quartier Titirou
Prise de vue : Fidégnon, décembre 2013



Photo 4 : Boutique de pièces détachées et de pneumatiques au quartier Gah
Prise de vue : Fidégnon, décembre 2013

Les photos 3 et 4 montrent respectivement les façades principales des boutiques des immigrants nigériens dans les quartiers Titirou (1^{er} arrondissement) et Gah (3^{ème} arrondissement).

Le prix des articles varie en fonction de la qualité et de la disponibilité sur le marché. Les articles qu'on retrouve chez ces immigrants sont : les pièces détachées et les pneumatiques pour les bicyclettes, les motos, les autos, les moulins, les groupes électrogènes ainsi que des chambres à air. On y retrouve également des rétroviseurs, des bougies (neuves comme usagées), des jantes, des rayons, des pièces de toutes marques de motos et d'autos. Il convient de souligner que ces immigrants vendeurs de pièces détachées s'organisent de telle sorte que certains se spécialisent dans la vente de pièces détachées pour motos et d'autres pour la vente de pièces détachées pour autos. Dans le premier cas, les vendeurs exposent des pneus des engins à deux roues devant les boutiques pour signifier qu'il s'agit là de la vente de pièces pour motos. Quant aux vendeurs de pièces pour autos, ils exposent des pare-brises, des moteurs ou même

badigeonnent leurs boutiques souvent en "bleu-blanc" tout en portant les inscriptions : Ford, Opel, Nissan, BMW, Golf, Toyota, et autres (photo 5).



Photo 5 : Boutique de vente de pièces d'autos (5.1) et pancarte des marques d'autos (5.2)
Prise de vue : Fidégnon, décembre 2013

L'observation de la photo fait remarquer que les inscriptions des marques de véhicules ainsi que leurs pictogrammes constituent les moyens pour attirer les clients des pièces détachées pour autos. L'une des raisons évoquées est le poids des pièces que les vendeurs ne peuvent exposer à la manière des pièces pour motos.

3.2.2.2. Vente des appareils électroménagers, électroniques et de matériels électriques

La vente des produits électroménagers et appareils électroniques concerne 22,22% des immigrants interrogés. Ce commerce porte sur la vente des téléviseurs, des réfrigérateurs et congélateurs, les postes-radios, les chaînes hautes fidélité (Chaînes HiFi), les groupes électrogènes, les antennes simples et paraboliques, les lecteurs de disques DVD et VCD, les ventilateurs et autres (photos 6 et 7).



Photo 6 : Exposition d'appareils électroménagers au quartier Zongo
Prise de vue : Fidégnon, décembre 2013



Photo 7 : Exposition d'appareils électroménagers au quartier Gah
Prise de vue : Fidégnon, décembre 2013

L'observation des photos 6 et 7 révèle que les divers des articles sont exposés aux intempéries.

Quant aux matériels électriques et d'éclairage, 7,41 % des immigrants nigériens s'y adonnent. A l'instar des appareils électroménagers, ces matériels sont exposés aussi bien à l'intérieur des boutiques qu'à l'extérieur.

3.2.2.3. Vente ambulante et à la sauvette

Cette stratégie de vente est développée par les immigrants nigériens du groupe ethnique Yoruba. Les produits vendus concernent particulièrement les téléphones portables et leurs accessoires (coques de téléphones, batteries, écouteurs, chargeurs), les ustensiles de cuisine, et autres. Les produits sont généralement disposés dans des sacs transportés en bandoulières par les vendeurs.

Il convient toutefois de souligner que les immigrants se sédentarisent de plus en plus surtout pour la vente des portables et autres produits (photo 8). Mieux, ils s'investissent dans de nouveaux types d'activités : prêt-à-porter, bar-restaurant, entreprise immobilière, et autres.



Photo 8 : Façade principale (1) et intérieur (2) d'une boutique de prêt-à-porter au quartier Gah
Prise de vue : Fidégnon, décembre 2013

La photo 8 montre une boutique de prêt-à-porter « Les Pyramides » au quartier Gah-Centre détenue par un immigrant nigérian. Située en plein cœur du quartier, cette boutique fait la fierté tant des ressortissants nigériens que des populations locales surtout des jeunes.

3.2.3. Clientèle des immigrants nigériens

Les principaux clients des commerçants nigériens sont les populations de la commune de Parakou et ses environs. Cette clientèle est fonction de la catégorie d'activité exercée.

Pour les vendeurs de pièces détachées et de pneumatiques, les clients sont constitués de mécaniciens (auto, moto), soudeurs, et des conducteurs de taxi-moto "zémidjan" (photo 9) et même de particuliers.



Photo 9 : Vendeur de pièces détachées avec un client zémidjan au quartier Guèma
Prise de vue : Fidégnon, décembre 2013

L'observation de la photo fait ressortir l'importance pour les conducteurs de taxi-motos (*zémidjan*) de la vente de pièces détachées par les immigrants nigériens. En effet, ces conducteurs constituent, en dehors des mécaniciens, le gros lot de la clientèle. Particulièrement à cause de la diversité des options des articles proposés et la possibilité de réviser les prix des produits. Aussi, demandent-ils souvent des pièces usagées ou d'"occasion" alors que les pièces neuves sont sollicitées par les conducteurs particuliers. Ces pièces neuves sont de deux qualités : une supérieure et une inférieure.

S'agissant des vendeurs des appareils électroménagers et électroniques, la clientèle est principalement constituée de fonctionnaires et d'une frange aisée de la population locale ainsi que des électroniciens et électriciens.

En ce qui concerne les vendeurs de téléphones portables et accessoires, ils reçoivent des clients de tout genre.

3.3. Cadre réglementaire des modes d'exercice des activités des immigrants

Qu'elles agissent au niveau national ou local, les autorités administratives compétentes ont élaboré et mis en œuvre diverses stratégies en vue de réglementer les activités commerciales. En République du Bénin, l'exercice des activités commerciales et des prestations à caractères commerciaux sont libres sous réserve de l'application des incapacités et incompatibilités prévues par la

législation en vigueur ; de même que les dispositions des lois et textes subséquents. L'article 1^{er} de la loi n°90-005 du 15 mai 1990, fixant les conditions d'exercice des activités de commerce en République du Bénin précise les conditions d'exercice des activités de commerce (INSAE, 2010). Il s'agit de :

- 1- être inscrit au registre du commerce ;
- 2- être détenteur d'une carte professionnelle de commerçant ;
- 3- être enregistré à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB).

Par ailleurs, ces conditions sont modifiées par la loi n° 93-007 du 29 mars 1993 portant amendement de la loi n° 90-005 du 15 mai 1990, fixant les conditions d'exercice des activités de commerce en République du Bénin (Annexe II).

L'entrée des Nigériens dans la commune de Parakou n'est pas réglementée. De même, ils exercent dans le secteur informel.

Pour la plupart, ils ne disposent pas de registre du commerce proprement dit et s'installent sans aucune autorisation préalable, ni de la mairie ni du ministère du commerce.

CHAPITRE IV : INCIDENCES SOCIO-ECONOMIQUES ET CONTRAINTES DES ACTIVITES DES IMMIGRANTS NIGERIANS

L'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou constitue un phénomène qui a des répercussions sur l'environnement socio-économique tant au niveau des immigrants que des populations locales.

4.1. Importance sociale

L'immigration en général et celle des Nigériens en particulier fait partie de la texture sociale des relations régionales, tant leurs dimensions économique et sociale questionnent les cadres classiques de l'espace communal.

4.1.1. Relations clients-immigrants

Les immigrants nigériens et la clientèle (notamment les mécaniciens, soudeurs, électriciens), dans la mesure où leurs activités respectives sont interdépendantes, ont noué des liens étroits.

Les enquêtes ont permis de constater que des vendeurs immigrants nigériens ont parfois un client préféré (ou fidèle) avec lequel ils entretiennent des relations non seulement professionnelles mais aussi sociales.

Au plan professionnel, les relations se limitent aux prestations de services que fournissent les immigrants nigériens. La figure 14 illustre en effet, le degré de satisfaction des clients vis-à-vis des commerçants nigériens.

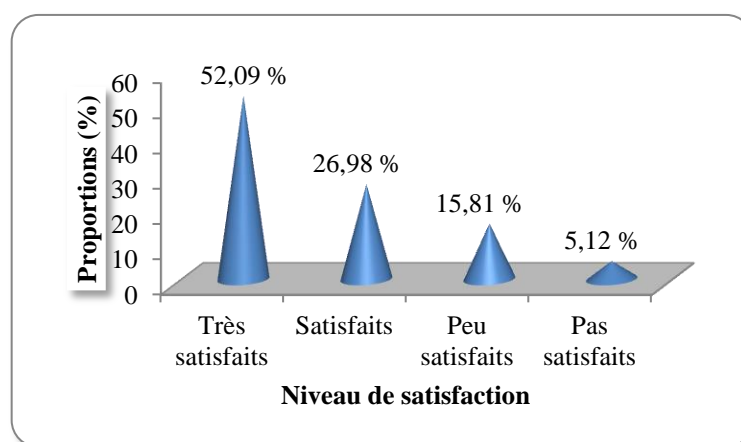


Figure 14 : Niveau de satisfaction des services offerts par les immigrants nigériens

Source : Travaux de terrain, décembre 2013

Pour plus de la moitié des clients (52,09 %), les immigrants offrent des services très satisfaisants. Dans le même temps, 26,98 % des clients affichent une simple satisfaction des services des immigrants nigériens. Cette satisfaction se justifie à double titre : d'abord, la proximité des boutiques, ensuite les options de prix et produits proposés par les vendeurs nigériens.

A l'inverse, 5,12 % des clients estiment ne pas être satisfaits des prestations contre 15,81 % qui le sont faiblement. Les principales raisons évoquées portent sur la qualité des produits vendus qui sont contrefaits, en ce qui concerne surtout les pièces détachées.

Par rapport aux prix des produits, les vendeurs de pièces détachées et de pneumatiques de motos fixent les prix selon que les produits sont originaux, contrefaits ou usagés (encore appelés d'occasion). Selon les clients enquêtés, l'original coûte plus cher que le contrefait ou l'usagé et les prix sont très variables (Annexe III).

L'ignorance de certains clients et la non maîtrise de la qualité des produits font que le vendeur peut faire passer le contrefait pour l'original. Ce mécanisme est beaucoup plus utilisé par les apprentis mal intentionnés pour réaliser d'importants bénéfices. Dans le même ordre d'idée, certains mécaniciens abusent de la confiance des clients en leur achetant des produits contrefaits au lieu des originaux quand on leur confie la réparation des engins. Ce qui fait que certains propriétaires de motos se sentent dans l'obligation d'aller faire eux-mêmes les achats ou à suivre le mécanicien pour les achats. La même stratégie est aussi utilisée dans le secteur des produits électroniques, électroménagers, portables et accessoires.

Par ailleurs, la fidélité de certains clients fait que les vendeurs leurs concèdent des crédits pour les produits achetés.

Au niveau social, les immigrants nigériens sont faiblement socialisés, surtout en ce qui concerne les nouveaux patrons et les apprentis. En revanche, les anciens

sont bien intégrés à la communauté locale. Le cas du président de l'Association des ressortissants est très édifiant (Encadré 3).

Encadré 3 : Propos du président de l'ARNRP

« Depuis mon arrivée à Parakou en 2001, je ne me sens pas trop étranger. Tous mes amis sont des béninois. En ma qualité d'entrepreneur, je travaille à 100 % avec des béninois du matin jusqu'au soir. Je me sens en sécurité. Mis à part quelques problèmes liés aux vols qui arrivent de tant à autre, je ne suis pas gêné ».

Source : Travaux de terrain, décembre 2013

Il convient de rappeler qu'une minorité des immigrants nigériens (5,56 %) se sont mariés aux femmes béninoises.

Sur le plan professionnel, ils préfèrent des apprentis venant de leur Etat d'origine. Cette discrimination se justifie par le fait que les immigrants n'ont pas assez confiance à la population locale pour lui confier la gestion de leurs activités. La méfiance des immigrants nigériens s'observe particulièrement dans le rang du groupe ethnique Ibo où des difficultés linguistiques se posent. De même, ils sont souvent pointés du doigt par les populations autochtones dans les cas de braquage.

En dehors de ces cas de méfiance réciproque, la totalité des immigrants estiment que la population locale est accueillante et qu'ils entretiennent de bonnes relations de voisinage notamment avec les colocataires de maisons et de boutiques.

4.1.2. Rapports entre immigrants

Les immigrants nigériens de la commune de Parakou entretiennent divers rapports d'entraide et de solidarité entre eux. En effet, l'esprit d'équipe est très développé chez ces derniers. Lorsqu'un client a besoin en urgence d'un produit qu'il n'a pas, avec habileté, il fait appel à son ancien patron ou à son voisin. Cette solidarité se traduit également par les diverses communications utilisées (téléphone notamment). En outre, la cohabitation des immigrants nigériens fait naître une confiance et une entraide qui s'observe lors des événements comme

les décès, les mariages et les baptêmes au niveau de l'un des immigrants nigériens.

Il est important de souligner que les liens sociaux se traduisent également chez les immigrants nigériens par leur croyance religieuse et la dynamique associative de certains.

4.1.3. Conséquences démographiques

Les conséquences démographiques de l'immigration en général et celle de Nigériens en particulier sont importantes. Elles se traduisent par l'augmentation de la population et son rajeunissement. Il s'ensuit des répercussions dans les domaines économique et social. Par illustration, l'immigration suppose une augmentation de la population active de Parakou et implique un accroissement de la demande en biens publics (éducation et santé) et privés (logement et biens de consommation divers).

Par ailleurs, sous l'effet conjugué d'un fort taux d'accroissement naturel et de l'exode rural, la commune de Parakou connaît une croissance démographique spectaculaire et soutenue depuis plusieurs années.

La population évolue à un rythme aussi rapide qu'elle a pris le caractère de ville à statut particulier. Elle est soumise à une certaine mobilité sociale, marquée par des entrées et des sorties de populations. En dépit de leur faible intégration dans la vie sociale, les immigrants nigériens, surtout les Ibo, installés à Parakou sont devenus des acteurs sociaux et économiques d'autant plus qu'ils exercent des activités qui contribuent à l'animation et au développement de la vie économique de la ville.

4.2. Effets économiques des activités des immigrants

Plusieurs avantages sont générés par les activités des immigrants nigériens dans la commune de Parakou, malgré les difficultés et les tracasseries douanières auxquelles ils sont confrontés. Ces avantages concernent aussi bien l'immigrant que la collectivité locale.

4.2.1. Avantages pour les immigrants

L'activité des commerçants nigériens à Parakou contribue à l'amélioration des conditions de vie et à la régulation de la vie familiale des différents acteurs. En effet, l'activité procure des bénéfices mensuels relativement importants illustrés par la figure 15.

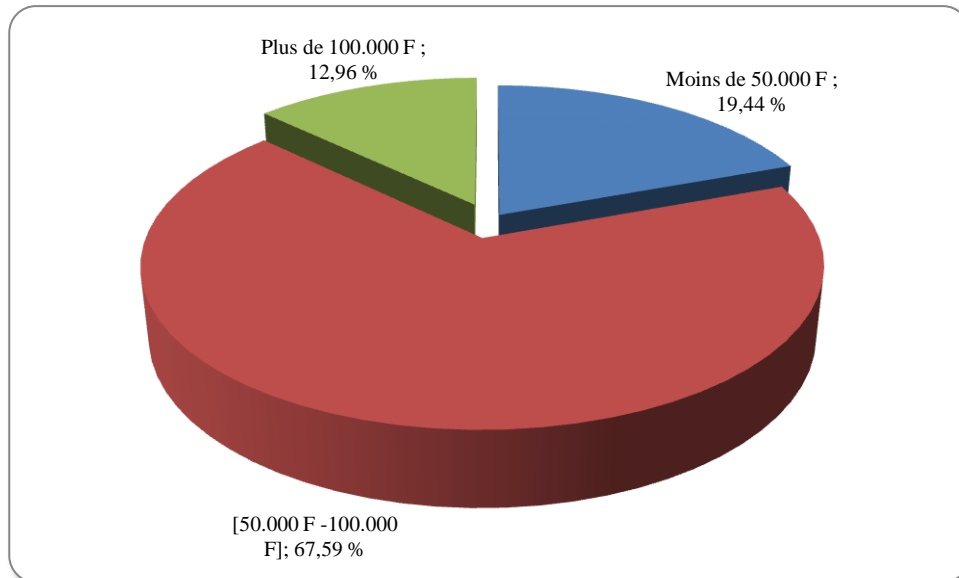


Figure 15 : Bénéfice moyen mensuel d'un immigrant nigérien à Parakou
Source : Résultats d'enquêtes, décembre 2013

L'examen de la figure 15 révèle que 67,59 % des immigrants réalisent un bénéfice mensuel compris entre 50.000 FCFA et 100.000 FCFA ; soit une estimation de 600.000 FCFA à 1.200.000 FCFA par an. En revanche, 19,44 % ont un bénéfice mensuel inférieur à 50.000 FCFA contre 12,96 % qui réalisent des bénéfices supérieurs à 100.000 FCFA. Ces revenus tirés du commerce de pièces détachées, de pneumatiques et autres, permettent aux immigrants nigériens de faire face efficacement à leurs besoins.

En effet, les bénéfices tirés offrent aux acteurs la possibilité de réinvestir leurs avoirs. Ces revenus favorisent l'alimentation et la scolarisation des enfants pour ceux qui en ont et permettent de subvenir aux besoins de leurs parents restés aux pays. En outre, ils permettent aux immigrants d'entraider des compatriotes en difficultés (problèmes de santé, d'accidents ou de justice).

Sous un autre angle, les retombées issues des activités commerciales permettent aux immigrants de s'intégrer totalement dans le tissu social de la commune, à travers l'achat de parcelles et la construction de maisons de moyen et haut standing (photo 10).



Photo 10 : Immeuble en construction au quartier Nima

Prise de vue : Fidégnon, mars 2014

La photo 10 montre un immeuble de type R+1 en construction qui change le paysage du quartier Nima. Il est l'œuvre d'un immigrant nigérian qui s'investit depuis peu dans l'immobilier.

4.2.2. Incidences sur le budget et la fiscalité de la collectivité locale

Parmi les conséquences des activités des immigrants nigériens dans la commune de Parakou, il est noté le manque à gagner des pouvoirs publics et de la collectivité locale de revenus importants, dû au fait que plusieurs immigrants exercent dans l'informel.

Cependant, l'incidence économique des activités des immigrants sur le développement communal est non moins importante. Ces acteurs payent des taxes et impôts à la Mairie. A cet effet, la figure 16 renseigne sur la proportion des immigrants nigériens qui s'acquittent de leurs droits de place et de patente vis-à-vis de la Mairie.

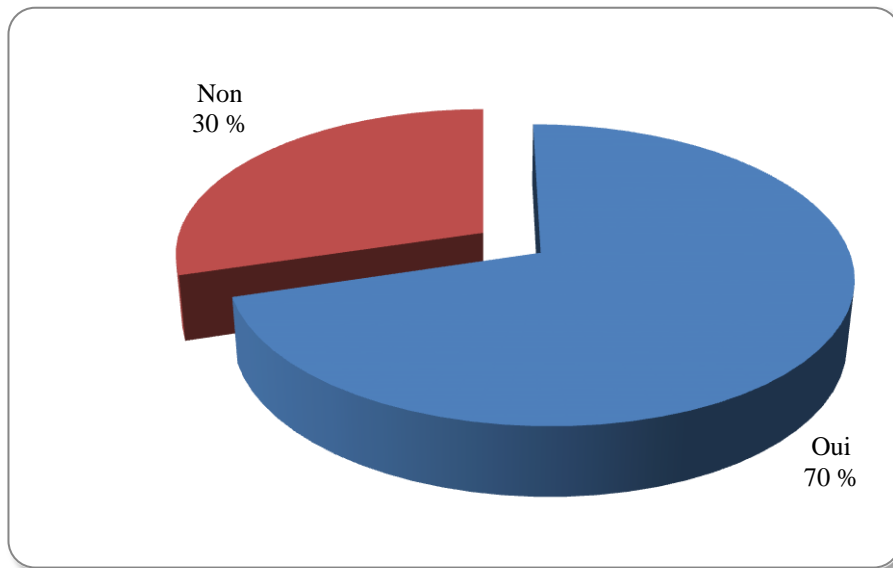


Figure 16 : Proportions des immigrants nigériens s’acquittant des taxes et impôts
Source : Résultats d’enquêtes, décembre 2013

L’analyse de la Figure 16 fait constater qu’en dépit du caractère informel de l’activité, 70 % des immigrants nigériens payent des taxes à la Mairie. Les taxes sont perçues de façon mensuelle alors que les impôts le sont de manière annuelle ou semestrielle.

Ces droits sont perçus en référence à la loi n° 98-007 du 15 janvier 1999, portant régime financier des communes en République du Bénin en son article 8 qui dispose que : « la création des impôts et taxes est du domaine de la loi. Le conseil communal par sa délibération en fixe les taux dans la limite du plafond déterminé par la loi des finances ». Ainsi, la valeur imposable est fonction de l’espace occupé et fixée à 1000 F CFA par mètre carré par an. Pour une boutique d’une superficie moyenne de 4 m x 5 m, le coût moyen estimatif payé par immigrant est de 20.000 F CFA.

S’agissant des immigrants installés dans les marchés, les taxes sont fixées à 200 FCFA par jour de marché. Au total, le tableau V présente les estimations du coût annuel des impôts et taxes générés par les immigrants dans la commune de Parakou.

Tableau V : Coût annuel des taxes et impôts généré par les activités des immigrants nigériens

Types d'obligation	Nombre d'immigrants	Coût moyen par immigrant	Coût mensuel (F CFA)	Coût annuel (F CFA)
Impôts	92	20.000	-	1.840.000
Taxes	16	200	76.800	921.600
Total	108			2.761.600

Source : Travaux de terrain, décembre 2013

La lecture des données du tableau montre que les taxes et impôts payés par les immigrants nigériens interrogés dans la commune de Parakou sont évalués à 2.761.600F CFA par an. Ces montants augmentent de façon substantielle le budget de la commune. Il convient de remarquer que les investigations au niveau des agents assermentés (de la mairie et des impôts et domaine) n'ont pas permis d'avoir des informations relatives à la part des immigrants nigériens au budget communal. Selon les propos du Chef-Services Affaires Marchandes de la Mairie, les immigrants comme les locaux sont des contribuables de la Commune et traités de la même façon.

Par ailleurs, 30 % des opérateurs ne payent pas de taxes. Ceci s'explique par le caractère informel de leurs activités.

4.2.3. Autres contributions des activités des immigrants nigériens dans la commune

La location des boutiques et maisons ainsi que le transport de marchandises constituent deux éléments essentiels dans l'apport des immigrants au développement de la commune de Parakou. Ils font des baux commerciaux des boutiques et louent des maisons dans la commune, puis assurent le transport de leurs marchandises vers la commune. Pour exercer leurs activités en toute quiétude, les immigrants nigériens louent des boutiques et payent des droits de place dans les marchés et aux alentours des marchés de la ville de Parakou. En estimant les coûts moyens mensuels de location d'une boutique à 8.000 FCFA et

le droit de place dans un marché à 1000 F, le loyer d'une chambre entrée-couchée à environ 5.000 FCFA, la location d'une chambre salon simple à 12.000 FCA et celle de deux chambres à 20.000 FCFA. Le tableau VI consigne l'évaluation des coûts mensuels liés à la location par les immigrants nigériens.

Tableau VI : Estimation des coûts générés par la location des boutiques et maisons par les immigrants

Types de location	Nombre d'immigrants	Coût moyen (FCFA)	Coût mensuel (FCFA)
Boutique	92	8000	736.000
Place au marché	16	1000	16.000
Entrée - couchée	75	5000	375.000
Chambre + salon simple	23	12000	276.000
2 Chambres + salon	10	20000	200.000
Total			1603000

Source : Travaux de terrain, décembre 2013

Il apparaît que la location de boutiques et de maisons génère en moyenne 1.603.000 FCFA à la commune dont 1.587.000 FCFA par mois pour les propriétaires de boutiques et maisons. Le reste, soit 16000 FCFA sert au paiement des droits de places dans les marchés. Ces sommes permettent aux promoteurs immobiliers de payer en retour les impôts et de subvenir à leurs besoins.

Le sous-secteur du transport favorise également l'entrée de devises pour le développement local. Les marchandises des immigrants nigériens sont acheminées sur de longues distances, du Nigeria et de Cotonou grâce à divers moyens de transport (voiture, mini-bus). Ce qui induit d'importants coûts.

4.3. Contraintes liées à l'exercice des activités des immigrants

Dans l'exercice de leurs activités, les immigrants nigériens sont confrontés à des problèmes de divers ordres. Il s'agit des problèmes administratifs, des difficultés linguistiques et autres.

4.3.1. Problèmes d'ordre administratif

L'une des difficultés de l'exercice des activités des immigrants reste la régularisation de leur situation vis-à-vis de l'administration des impôts, des douanes et des services techniques de la Mairie de Parakou. Les formalités pour l'enregistrement des immigrants au registre sont sujettes à de nombreuses tracasseries caractérisées par des pots de vin et une lourdeur administrative. En outre, les frais engagés pour ces diverses formalités sont, selon les immigrants très élevés. A ces problèmes, s'ajoute le harcèlement des Agents percepteurs des taxes et impôts. Du coup, certains exercent dans l'informel et s'adonnent à la contrebande. Ce qui pose le problème de sécurité aux immigrants et un manque à gagner pour l'administration locale.

Par ailleurs, beaucoup de vendeurs immigrants pensent que les impôts n'existent seulement qu'au Bénin. Cette perception fait qu'ils se croient harcelés et font appel aux responsables de leur association pour leur défense.

4.3.2. Difficultés linguistiques

La langue est l'une des contraintes liées à l'activité des immigrants nigériens. C'est un facteur déterminant dans les échanges commerciaux. Les immigrants nigériens éprouvent beaucoup de difficultés pour la maîtrise des langues locales. Néanmoins, ils s'efforcent de communiquer particulièrement en français. Ils utilisent également le yoruba.

Les immigrants nigériens étant anglophones, la compréhension des langues locales (Dendi, fongbé) et du français se fait au cours de la formation. La maîtrise de la langue est fonction de la durée du séjour sur le territoire d'accueil et du niveau d'intégration des immigrants nigériens.

4.3.3. Différends entre les immigrants nigériens, les clients et les autochtones exerçant les mêmes activités

L'activité des immigrants nigériens se heurte à l'existence des commerçants locaux qui interviennent dans les mêmes secteurs. En effet, une différence

significative existe entre les deux types d'acteurs, surtout au niveau de la qualité et du prix des produits vendus. Les immigrants nigériens sont régulièrement pointés du doigt par les commerçants autochtones dans la vente d'articles contrefaits et de mauvaise qualité. Selon 57,6 % des commerçants autochtones, interrogés, les immigrants nigériens exercent dans l'informel. C'est la raison pour laquelle les prix de leurs produits sont plus bas.

Il faut également noter l'ignorance des jeunes apprentis amenés du Nigeria. Aux primes abords, ils ne connaissent pas correctement le Nigeria et la législation du commerce. Dans un second temps, leur manque d'expérience fait qu'ils tombent sous le coup de la loi, ou commettent des erreurs de débutants. Dès lors, certains béninois profitent de la situation au motif qu'ils ont des frères policiers, gendarmes, ... et abusent de ces derniers.

Par ailleurs, certains propriétaires véreux ne cessent d'influencer les immigrants nigériens d'une augmentation du loyer des frais des boutiques. Des cas de vols et de cambriolage sont également signalés surtout dans les boutiques situées généralement aux abords des principales rues. A ceci, s'ajoutent les impayés des clients mal intentionnés qui ont acheté à crédit.

4.4. Vers une amélioration des conditions d'exercice des activités des immigrants nigériens de la commune de Parakou

A l'examen du système d'organisation des immigrants nigériens et des options de développement local de la commune de Parakou, des facteurs internes (forces, faiblesses) et externes (opportunités, menaces) ont été analysés et synthétisés dans le tableau VII.

Tableau VII : Analyse SWOT de l’immigration des nigériens dans la commune de Parakou

	Facteurs positifs	Facteurs négatifs
Facteurs internes	Forces	Faiblesses
	<p><i>Facteurs naturels et géographiques:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Données climatiques favorables - Relief peu contraignant à l’installation humaine - Position géographique de la commune de Parakou <p><i>Déterminants humain et économique :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Croissance démographique, - Développement des échanges - Ville carrefour <p><i>Facteurs politiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflit et violences sectaires au Nigéria, - Convertibilité des devises, - Climat sociopolitique apaisé 	<p><i>Déséquilibre et vulnérabilité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés linguistiques, - Faible sécurisation des frontières, - Exode rural. - Arrêt précoce du cursus scolaire des jeunes immigrants <p><i>Facteurs politiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité peu réglementée - Manque de volonté politico-administrative, - Manque de fiabilité dans le traitement des dossiers relatifs aux immigrants, - Absence d’un cadre réglementaire et législatif pour l’immigration.
Facteurs externes	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Politique de convertibilité des devises de l’UEMOA, - Développement des activités économiques, -Augmentation du contribuable - Existence de débouchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des autorités à élever le niveau des recettes fiscales, - Infiltration de groupes islamiques dans la commune

Source : Résultats d’interprétation, janvier 2014

La combinaison de ces différents facteurs a permis de dégager les stratégies résumées comme suit :

- Renforcer les capacités des immigrants nigériens résidant à Parakou ;
- Etablir une base de données des immigrants de la commune de Parakou ;
- Revoir les conditions d’exercice des activités des immigrants nigériens dans la commune de Parakou ;

- Opter pour l'enregistrement systématique des commerçants immigrants au registre de commerce en vue de maximiser les recettes communales.

Au regard de ces stratégies, il convient d'évoquer les conditions de mise en œuvre des actions.

4.4.1. Etablissement d'une base de données des immigrants

A la manière des pays développés, la connaissance de l'effectif des immigrants d'un pays ou d'une localité est extrêmement délicate et d'une grande importance, notamment en matière de politiques économiques, sociales et démographiques.

Ainsi, l'ARNRP en partenariat avec la Mairie se doit de recenser tous les immigrants exerçant une activité dans la commune en vue de constituer une base de données fiables. A cet effet, la tâche de l'Association sera :

- d'appuyer les services compétents de la Mairie pour le recensement des immigrants en leur fournissant des renseignements relatifs à leur situation ;
- de porter aux autorités locales voire centrales, les difficultés que rencontrent les immigrants nigériens dans la commune de Parakou ;
- de collaborer aux Agents de la Mairie dans la collecte des taxes et impôts.

Par ailleurs, l'amélioration des activités commerciales des immigrants et la maximisation de recettes y afférentes nécessitent l'inscription au registre du commerce. Considérant qu'ils sont réticents à mener les démarches pour cette inscription, la Mairie devrait créer des conditions de facilitation pour l'obtention du registre du commerce. Dans ce cadre, il s'agira :

- d'assister les immigrants dans la constitution des dossiers pour l'obtention du registre de commerce ;
- d'assurer la collecte et le transfert des dossiers d'inscription au registre du commerce auprès des immigrants avec la collaboration de l'Association des ressortissants Nigériens ;
- de suivre la traçabilité des dossiers jusqu'à la délivrance du registre du commerce.

4.4.2. Renforcement des capacités des immigrants nigériens résidant à Parakou

Il est admis que la plupart des immigrants sont précocement soustraits du cursus scolaire et ignorent beaucoup de paramètres relatifs au commerce. Il importe donc pour la Mairie en collaboration avec l'Association des Ressortissants Nigériens Résidant à Parakou (ARNRP), d'organiser des séances d'informations et de formations périodiques. Ces séances d'informations peuvent être consacrées à la vulgarisation des potentialités commerciales dont dispose la commune ainsi que les textes réglementaires en matière de commerce. S'agissant des séances de formations, les initiatives de l'Association des ressortissants peuvent être orientées vers la gestion d'entreprise et la fiscalité. Mieux, elles pourront insuffler une nouvelle dynamique dans les relations commerciales entre le Bénin et le Nigeria à travers la commune de Parakou. A ce titre, il est souhaitable que l'Etat Béninois procède au bitumage du tronçon Parakou-Pèrèrè-Kabô. Cette intervention facilitera le transport des personnes et biens et permettra de faire entrer davantage des devises.

Au-delà de ces actions, la Mairie peut œuvrer pour la sécurité des immigrants en faisant faire des patrouilles de police aux environs des milieux et centres commerciaux des immigrants. De même, il convient de renforcer les capacités des agents de police dans l'immigration des Nigériens vers la commune de Parakou.

Conclusion

L'immigration, et particulièrement celle des Nigériens dans le développement des activités économiques en Afrique a atteint un niveau qui mérite une attention particulière. Elle est assimilée à une phase nécessaire de leur évolution. Au Bénin, et notamment dans la commune de Parakou, le rôle de l'immigration des Nigériens est capital.

Les activités commerciales menées et leurs modes d'exercice permettent à la majorité des immigrants nigériens de s'occuper. Ils s'investissent dans la vente de pièces détachées (auto, moto), la pneumatique, les portables, les produits électroménagers et électriques ainsi que dans divers secteurs économiques non moins importants. En outre, ces activités permettent aux acteurs de subvenir à leurs besoins et d'investir les retombées dans d'autres secteurs (promotion de bars restaurants, immobiliers, vente de moto). En réalité, 52,09 % des clients interrogés dans la commune affichent une très grande satisfaction des prestations des Nigériens. Pour d'autres, l'installation des Nigériens est profitable pour la commune (location de boutiques, de maisons, paiement de taxes et impôts).

Toutefois, ces acteurs sont confrontés à des difficultés liées à la langue, à la formalisation de leurs activités et aux différends qui les opposent aux commerçants locaux et aux propriétaires de boutiques et de maisons. La plupart des acteurs opérant dans le secteur n'ont pas une connaissance de la législation en matière de commerce tant au Nigeria qu'au Bénin. Aussi, n'ont-ils pas une volonté délibérée de se soumettre aux obligations légales et au paiement de taxes.

Pour rompre avec les manques à gagner et les impayés des services des impôts qui mettent en mal le développement local, des réformes réglementaires peuvent être envisagées. Ces réformes passent par l'enregistrement systématique des immigrants nigériens au registre du commerce à partir des formalités simples et moins contraignantes.

La problématique de l'étude a reposé sur les interrogations ci-après :

- ✓ Quels sont les motifs réels des déplacements des Nigériens ?
- ✓ Quelles activités mènent ces migrants nigériens ?
- ✓ Quel est l'impact de leurs activités sur le développement socio-économique de la commune de Parakou ?

Eu égard à ces interrogations, des hypothèses assorties d'objectifs ont été formulées et confirmées. Cette vérification des hypothèses est rendue possible grâce à la recherche documentaire et des enquêtes de terrain.

Par ailleurs, le nombre d'immigrants nigériens exerçant dans la commune ne cesse d'évoluer. Conséquemment, des questions de sécurité se posent ; avec des répercussions sur la population locale. En effet, l'immigration non contrôlée et la méfiance des populations d'accueil sont source d'insécurité (conflits, vols, braquages).

Ainsi, il convient dans une étude approfondie, d'étudier les déterminants de l'immigration à l'échelle départementale et ses implications fiscales et sociales au niveau national ; étant entendu que les activités sont en corrélation avec le développement économique.

Références bibliographiques

1. **Adamou, A.** (2005). Parcours migratoire des citadins et problèmes de logement à Niamey. Mémoire de DEA de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey, 157 p.
2. **Adimi, S.I.** (2010). Importance et enjeux économiques de la communauté Ibo à Cotonou et à Abomey-Calavi. Mémoire de Maitrise de Géographie, UAC, FLASH, DGAT, 93 p.
3. **Afrique Conseil** (2006). Monographie de la commune de Parakou. Mission de la Décentralisation, Programme d'Appui au Démarrage des Communes, 44 p.
4. **Agodo, L.** (2009). Les migrations de populations dans la commune de Savalou : impacts socio-économiques. Mémoire de maitrise en Géographie, UAC, FLASH, DGAT, 98 p.
5. **Bâ, H. et Kouton, E.** (2006). Etude sur le profil migration du Bénin. Rapport Final, Coopération Union Européenne – Bénin, Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances, Projet d'Appui à l'Ordonnateur National du FED, 9 ACP BEN 012, 54 p.
6. **Badié, B.** (2009). Migrations dans la mondialisation, Ceras-revue Projet n°311, Juillet 2009. [en ligne], <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=3862>, consulté le 12 mai 2012.
7. **Bako, A.N.** (1989). La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou. Mémoire de maîtrise, FLASH, UNB, 73 p.
8. **Bavi, A.** (1996). Les migrations Fon en pays Adja : cas de sous-préfectures de Klouékanmey et de Lalo. Mémoire de Maitrise de Géographie, UAC, FLASH, DGAT, 101 p.
9. **Bio Bigou, L.B.** (1995). Mouvements de populations et Interprétation économique à la frontière Bénin-Niger. Documents N°7, Mai, URA-UNB/ ORSTOM, 40 p.
10. **CDMG** (2006). Vers une stratégie des flux migratoires. Les enjeux pour les pays d'origine. Rapport final, Conseil de l'Europe, Comité européen sur les Migrations, Rev., 11, 52 p.
11. **Ciosi, L. et Vassort, M.** (2008). Les mémoires de l'immigration à Marseille : Lieux, récits, projets. Rapport final, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, 94 p.
12. **Dossia, T.F.V.** (2010). Les migrations dans les communes de Djougou et de Natitingou : impacts socio-économiques. Mémoire de Maitrise de Géographie, UAC, FLASH, DGAT, 83 p.
13. **Fall, P.D.** (2003). Dynamique migratoire et évolution des réseaux d'insertion des Sénégalais à Conakry (République de Guinée) (63-

- 75), in Coquery-Vidrovich C., Goerg O., Mandé I. et Rajoanah F., Être étranger et migrant en Afrique au XX^{ème} siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion. Paris, l'Harmattan, 2003, Vol. 2. 203 p.
14. **Fall, P.D.** (2004). Les Sénégalais au Kwazulu Natal (Afrique du Sud) ou « les naufragés de la migration internationale », Communication au Congrès international des études africaines de Barcelone (Espagne), 12-17 janvier 2004.
 15. **Fall, P.D.** (2007). La dynamique migratoire ouest-africaine entre ruptures et continuités. Paper for the African Migrations Workshop organised by the International Migration Institute, Oxford University and the Centre for Migration Studies, University of Ghana on 'Understanding Migration Dynamics in the Continent'. Accra, Ghana from 18th-21st September 2007. IFAN-UCAD, Dakar, Sénégal, 24 p.
 16. **FCA** (2008). Conditions d'Exercice d'une Activité Commerciale ou Industrielle au Bénin. Memento Droit des Affaires au Bénin", 135 p.
 17. **Gendreau, F. et Merabet, O.** (2007). La question migratoire au Mali : valeurs, sens et contresens. Rapport de mission, Bamako du 08 octobre au 14 novembre 2006, 94 p.
 18. **Gervais-Lombony, P.** (1994). De Lomé à Hararé, le fait urbain. Paris, Karthala, 479 p.
 19. **Guilmoto, Ch. Z.** (1997). Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants. Paris : Centre français sur la population et le développement. 113 p.
 20. **Guingido, G.** (1994). La mesure de l'impact des migrations sur l'évolution des ménages : le cas du Bénin. Edition Académia, Louvain la neuve, 73 p.
 21. **Guingido, G.K.J.** (1992). Croissance urbaine, migrations et population au Bénin. Les études du CEPED, n°5, Paris, 114 p.
 22. **Guisnel, J.** (2007). Derrière la guerre du Biafra, la France. In Histoire secrète de la V^e République (dir. Roger Faligot et Jean Guisnel), La Découverte, 2006, pp. 147-154.
 23. **Houndji, A.R.** (2008). Migration féminine au Bénin : cas des groupes socioculturels Bétamaribè, Lokpa, Yowa et Kotocoli dans la ville de Parakou. Mémoire de Maitrise de Géographie, UAC, FLASH, DGAT, 100 p.
 24. **Hubscher, R.** (2005). L'immigration dans les campagnes françaises (XIX^e-XX^e siècle). Chapitre 1^{er} : L'invasion. Ed. Odile Jacob, 477 p.
 25. **Hurbert, G. et Victor, P.** (1995). Sociologie de la Population : les

migrations africaines dans le contexte socio-économique, p 397

26. **Husson, B.** (2001). Le développement local. CIEDEL, Revue *Agridoc* n°1, 4 p.
27. **INSAE** (2010). Les entreprises commerciales au Bénin. Rapport thématique, Cotonou, 46 p.
28. **INSAE** (2002). Enquête sur les migrations en milieu urbain au Bénin, rapport d'analyse, 227 p.
29. **INSAE** (2002). Recensement Général de la Population et de l'Habitation. DED, Cotonou, 490 p.
30. **Igué, J.O.** (2008). Les Béninois de la diaspora : cas du Ghana, de la cote d'Ivoire et du Gabon. Cotonou, Imprimerie ATG, 224 p.
31. **Igué, J.O.** (2005). Migration et pauvreté en Afrique de l'ouest, rapport banque Mondiale, 57 p.
32. **Johnson, G., Scholes, K., Whittington, R., Frery, F.** (2008). *Stratégie*, 8^e édition, Pearson Education, 8 p.
33. **Jordan, J.M.** (2006). L'immigration et son impact socioéconomique. Idées politiques, AFHKAR, p. 68-70.
34. **Kombiéni, H.** (2012). Migration dans la Commune de Kandi: état, tendances et implications socio-économiques ; Thèse Unique de Doctorat de Géographie, EDP/FLASH, Université d'Abomey-Calavi, 343 p.
35. **Larousse** (2013). Dictionnaire de langue française, Petit Larousse illustré, Paris, 1934 p.
36. **Magniadas, J.** (2009). Les enjeux des migrations internationales au début du XXI^e siècle. Note de la Fondation Gabriel Péri, Revue Recherches internationales, 142 p.
37. **Mission de la Décentralisation** (2006). Le guide du maire. MISD, Cotonou, 150 p.
38. **Nations Unies** (1971). Méthodes de Mesure de la Migration Interne. Manuel VI des manuels sur les méthodes d'estimation de la population, 85 p.
39. **Natta, N.K.J.** (2007). Les déterminants naturels et socio économiques de l'évolution de la ville de Natitingou. Mémoire de DEA en gestion de l'environnement, UAC/FLASH/EDP, 95 p.
40. **N'Balima, W.** (2012). Croissance démographique et problèmes de logement à Parakou. Mémoire de maîtrise de géographie, FLASH/UAC, 95 p.
41. **OIM** (2008). Internal Migration (chap.7). In World Migration Report 2008, Genève, pp. 173-199.
42. **Olugbodé, M.** (2011). "Nigeria: nous sommes responsables de meurtres Borno, dit Boko Haram". [En ligne] :

<http://allafrica.com/stories/201102030036.html>, consulté le 16 avril 2013.

43. **Sall, M.A.** (2008). Migration interne et migration internationale au Sénégal : que représente Dakar dans cette dynamique ? Mémoire de DEA, Institut de Formation et de Recherche en Population Développement et Santé de la Reproduction, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 110 p.
44. **Soumanou, S.** (2006). Approvisionnement de Parakou en produits maraîchers. Mémoire de maîtrise de géographie, FLASH/UAC, 83 p.
45. **Tamou, Y.D.** (2012). Foresterie urbaine à Parakou. Mémoire de Maîtrise de géographie, FLASH/UAC, 72 p.
46. **Terrier, E.** (2009). Mobilités et expériences territoriales des étudiants internationaux en Bretagne, Interroger le rapport mobilités spatiales /inégalités sociales à partir des migrations étudiantes. Thèse de doctorat de Rennes, 478 p.
47. **Wikipédia** (2010). Le développement local. [en ligne] http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_local, Consulté le 24 avril 2013.
48. **Wihitol de Wenden, C.** (2011). Enjeux autour des flux migratoires dans les décennies à venir. Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po), 6 p.

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des nationalités des immigrants à Kandi.....	12
Figure 2 : Modèle d'analyse SWOT.....	26
Figure 3 : Situation géographique de la commune de Parakou.....	27
Figure 4 : Evolution de la population de Parakou.....	31
Figure 5 : Répartition socioculturelle de la population à Parakou.....	31
Figure 6 : Situation de quelques infrastructures de la commune de Parakou.....	33
Figure 7 : Etats de provenance des immigrants nigériens.....	37
Figure 8 : Répartition de la population active de Parakou.....	39
Figure 9 : Types d'immigrants installés dans la commune de Parakou.....	42
Figure 10 : Principales activités des immigrants nigériens.....	44
Figure 11 : Chaîne d'approvisionnement des immigrants nigériens.....	45
Figure 12 : Tranches d'âges des immigrants nigériens.....	48
Figure 13 : Sources de financement des activités des immigrants.....	51
Figure 14 : Niveau de satisfaction des services offerts par les immigrants nigériens.....	58
Figure 15 : Bénéfice moyen mensuel d'un immigrant nigérien à Parakou.....	62
Figure 16 : Proportions des immigrants nigériens s'acquittant des taxes et impôts.....	64

Liste des photos

Photo 1 : Séances d'entretien avec le Président de l'ARNRP (1.1) et un commerçant nigérien (1.2).....	24
Photo 2 : Vue partielle du marché central.....	34
Photo 3 : Boutique de pièces détachées et de pneumatiques au quartier Titirou.....	52
Photo 4 : Boutique de pièces détachées et de pneumatiques au quartier Gah.....	52
Photo 5 : Boutique de vente de pièces d'autos (5.1) et pancarte des marques d'autos (5.2)...	53
Photo 6 : Exposition d'appareils électroménagers au quartier Zongo.....	54
Photo 7 : Exposition d'appareils électroménagers au quartier Gah.....	54
Photo 8 : Façade principale (1) et intérieur (2) d'une boutique de prêt-à-porter au quartier Gah.....	55
Photo 9 : Vendeur de pièces détachées avec un client zémidjan au quartier Guèma.....	56
Photo 10 : Immeuble en construction au quartier Nima.....	63

Liste des tableaux

Tableau I : Centres, structures et types d'informations recueillies.....	20
Tableau II : Répartition des ménages enquêtés et personnes interrogées.....	22
Tableau III : Situation matrimoniale des immigrants nigériens interrogés.....	49
Tableau IV : Répartition du niveau d'instruction des immigrants nigériens.....	49
Tableau V : Coût annuel des taxes et impôts généré par les activités des immigrants nigériens.....	65
Tableau VI : Estimation des coûts générés par la location des boutiques et maisons par les immigrants.....	66
Tableau VII : Analyse SWOT de l'immigration des nigériens dans la commune de Parakou.....	69

Liste des encadrés

Encadré 1 : Facteurs explicatifs des migrations internationales.....	10
Encadré 2 : Origines de la Guerre du Biafra	40
Encadré 3 : Propos du président de l'ARNRP	60

Annexes

Annexe I : Questionnaires

Questionnaire destiné aux immigrants nigériens

Section 0 : Identification				
N°	Questions	Réponses	Code	Saut
001	Numéro du questionnaire (Ne pas remplir) : /_/_/_/			
002	Arrondissement :			
003	Quartier :			
004	Date	/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/		
Section 1 : Caractéristiques socio-démographiques de l'enquête				
101	Nom et prénom :			
102	Sexe de l'enquêté (e)	Masculin Féminin	1 2	
103	Age de l'enquêté (e)	< 25 ans [25-50] > 50 ans		
104	Situation matrimoniale	Célibataire Marié (e) Divorcé (e) Autres.....	1 2 3 9	Si 2====Q105
105	Quelle est la nationalité de votre femme ?	Béninoise Nigériane Autres	1 2 9	
106	Quelle est votre origine ethnique ?	Yoruba Ibo Haoussa Autre	1 2 3 9	
107	Quelle est votre région d'origine (préciser seulement l'Etat/state d'origine)	Shaki State Ilorin State Zaria State Kano State Oyo State Lagos State Sokoto State Autres	1 2 3 4 5 6 7 9	
108	Avez-vous été à l'école ?	Oui Non	1 2	Si 2==== Q109
109	Quel niveau scolaire avez-vous atteint ?	Primaire Secondaire Supérieur	1 2 4	
Section 2 : Historique, origine et facteurs de l'immigration des Nigériens				
201	Depuis quand êtes-vous installés dans la commune ?	< 1 an 1 à 2 ans 3 à 5 ans 5 à 10 ans > 10 ans	1 2 3 4 5	
202	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez quitté votre localité d'origine?	Problèmes familiaux Recherche d'opportunités Raisons religieuses	1 2 3	Si 2 →Q204

		Violences de Boko Haram Conflits	4	
		Autres	5 9	
203	Pourquoi avez-vous choisi Parakou comme destination ?	Raisons économiques Position géographique Raisons culturelles Stabilité socio-politique Autres	1 2 3 4 9	
204	Comment êtes vous arrivés dans la Commune ?	Individuel En association	1 2	
205	Pendant combien de temps comptez vous y rester ?	Définitif Temporaire Saisonnier Autres.....	1 2 3 9	
206	Quelle est la source de votre financement ?	Fonds propres Patron Fonds alloués Autres.....	1 2 3 9	
Section 3 : Organisation et mode d'exercice des activités				
301	Dans quel secteur d'activité exercez-vous ?	Commerce Agriculture Administration Autres.....	1 2 3 9	Si 2, 3 ou 9 =====Q 401
302	Quels genres de produits vendez-vous ?	Produits électroménagers et appareils électroniques Portables et accessoires Pièces détachées Autres.....	1 2 3 9	
303	A quelle catégorie de commerçants appartenez-vous ?	Grossiste Semi-grossiste Détaillant Autres.....	1 2 3 9	Si 1==== Q 304
304	D'où proviennent les appareils et produits que vous vendez ?	Nigéria Ghana Chine Japon Grande Bretagne Autres.....	1 2 3 4 5 9	
305	Comment faites-vous pour faire entrer vos marchandises ?	Voies réglementaires Contrebande Autres.....	1 2 9	
306	Quel type de moyens utilisez-vous habituellement pour le transport de vos produits ?	Taxi-auto Bus Camion Autres.....	1 2 3 9	
307	Où se situent vos clients potentiels ?	Parakou et ses environs Autres	1 9	
308	Quel est le mode d'exercice de votre activité ?	Emplacement fixe Ambulant Les deux	1 2 3	
309	Avez-vous un registre de commerce ?	Oui Non	1 2	Si 2==== Q 310
310	Etes-vous enregistré à la	Oui	1	Si 2====Q 311

	Mairie ?	Non	2	
311	Pourquoi ?		
Section 4 : Contributions socio-économiques des immigrants				
401	Quel est votre revenu moyen mensuel ?	/ _____ / F		
402	A combien avez-vous loué la boutique ?	Moins de 5000 F 5000 -10000 F 10000-15000 F Plus de 15000 F	1 2 3 4	
403	Payez-vous des taxes par rapport à votre activité ?	Oui Non	1 2	Si 1===Q404
404	A qui payez-vous ces droits ?	Mairie Impôts Autres.....	1 2 9	
405	Quels types d'obligations vous payez généralement ?	Droit de place Taxe sur vente Patente Autres.....	1 2 3 9	
406	Quelle est la fréquence de paiement de ces droits ?	Journalière Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle	1 2 3 4 5	
407	Que pensez-vous des sommes perçues ?	Très élevées Peu élevées Acceptable Pas de réponses	1 2 3 4	
408	Que faites-vous des recettes issues de la vente?	Transfert d'argent Epargne Réinvestissement Alimentation Santé Autres.....	1 2 3 4 5 9	
409	Quels types de relations vous entretenez avec les habitants de la commune ?	Amicales Fraternelles Commerciales Sociales Indifférence	1 2 3 4	
410	Etes-vous formés pour l'exercice de l'activité ?	Oui Non	1 2	Si 1 ===Q 412
411	Comment ?		
412	Pour votre activité, quelles difficultés rencontrez-vous ?	Difficultés de langue Mésententes Conflits relatifs aux prix des produits Autres.....	1 2 3 9	
413	Quelles dispositions prenez-vous pour votre sécurité ?			
414	Avez-vous une association de ressortissants ?	Oui Non	1 2	Si 2===Q416
415	Quel est le nom de votre association ?		
416	Quelles sont ses actions en votre faveur ?		

Questionnaire destiné aux ménages et clients des immigrants nigériens

Section 0 : Identification				
N°	Questions	Réponses	Code	Saut
001	Numéro du questionnaire (Ne pas remplir) : /_/_/_/			
002	Arrondissement :			
003	Quartier :			
004	Date	/_/_/ / _/_/ / _/_/		
Section 1 : Caractéristiques générales				
101	Nom et prénom :			
102	Sexe de l'enquêté (e)	Masculin Féminin	1 2	
103	Age de l'enquêté (e)	/_____/ ans		
104	Quelle est votre activité ?	Menuisier Plombier Mécanicien Autres.....	1 2 3 9	
105	Vous arrive-t-il d'acheter auprès des immigrants nigériens ?	Oui Non	1 2	Si 1 ===106
106	Quelle est la fréquence d'achat ?	chaque jour chaque deux jours une fois/semaine deux fois /semaine Chaque fois que c'est nécessaire	1 2 3 4 5	
107	Comment trouvez-vous la qualité des articles vendus par les nigériens ?	Originaux Contrefaits	1 2	
108	Comment trouvez-vous les prix des produits ?	Très cher Moins cher Pas cher	1 2 3	
109	Etes-vous satisfaits des prestations des nigériens ?	Oui Non	1 2	Si 2=== Q110
110	Quelles sont vos raisons ?		
111	Quel type de relations vous entretenez avec les immigrants nigériens ?	Amicales Conflictuelles Commerciales Autres.....	1 2 3 9	
112	Pensez-vous que la présence des Nigériens soit bénéfique pour la commune ?	Oui Non	1 2	Si 1===Q112
113	En quoi consiste ce bénéfice ?		
114	Selon vous, quels peuvent être les effets négatifs de leur présence dans la commune ?		

Questionnaire destiné aux commerçants exerçant les mêmes activités que les immigrants nigériens

Section 0 : Identification				
N°	Questions	Réponses	Code	Saut
001	Numéro du questionnaire (Ne pas remplir) : /_/_/_/			
002	Arrondissement :			
003	Quartier :			
004	Date	/_/_/ / _/_/ / _/_/ / _/_/		
Section 1 : Caractéristiques générales				
101	Nom et prénom :			
102	Sexe de l'enquêté (e)	Masculin Féminin	1 2	
103	Age de l'enquêté (e)	/_____/ ans		
104	Depuis quand vous exercez cette activité ?	/_____/ ans		
105	Avez-vous un registre de commerce ?	Oui Non	1 2	Si 1 ===106 Si 2 ===107
106	Depuis quand ?	/_____/ ans		
107	Pourquoi ?		
108	Etes-vous reconnu par la Mairie ?	Oui Non	1 2	
109	Payez-vous des impôts et taxes ?	Oui Non	1 2	Si 1=== Q110 Si 2=== Q111
110	A Combien s'élèvent les montants ?		
111	Pour quelles raisons ?		
112	Quel est votre revenu moyen ?	Journalier /_____/ F Mensuel /_____/ F Annuel /_____/ F		
113	Pensez-vous que la présence des Nigériens soit une menace pour votre activité ?	Oui Non	1 2	Si 1===Q112
114	En quoi consiste cette menace ?		
115	Quel type de relations entretenez-vous avec les immigrants nigériens ?	Amicales Fraternelles Commerciales Indifférences	1 2 3 4	

Questionnaire destiné aux autorités locales et personnes ressources

Dans le cadre des recherches pour la réalisation d'un mémoire de maîtrise sur le thème « Enjeux socio-économiques de l'immigration des Nigériens dans la commune de Parakou », nous avons voulu recueillir certaines informations. A cet effet, vous avez été sélectionné et nous souhaiterions vous poser quelques questions. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Nous vous remercions d'avance de votre disponibilité.

Section 0 : Identification				
N°	Questions	Réponses	Code	Saut
001	Numéro du questionnaire (Ne pas remplir) : /_/_/_/			
002	Arrondissement :			
003	Statut de l'enquêté (e) :			
004	Nom et prénoms			
005	Fonction/structure :			
006	Date	/_/_//_/_//_/_//_/_//		
Section 1 : Caractéristiques générales				
101	Enregistrez-vous des plaintes à l'encontre des immigrants nigériens ?	Oui Non	1 2	Si 2 ===105
102	Quelle est la nature des plaintes que vous recevez ?			
103	De qui proviennent les plaintes ?	Autochtones Nigériens Autres.....	1 2 9	
104	Comment procédez-vous pour régler ces différends ?			
105	Connaissez-vous l'effectif des immigrants résidant dans votre localité ?	Oui Non	1 2	Si 1 ===106 Si 2 ===107
106	Donnez-nous une estimation du nombre			
107	Pourquoi ?			
108	Pensez-vous que la présence des Nigériens soit bénéfique pour la localité ?	Oui Non	1 2	Si 1=== Q109
109	Comment?		

Annexe II : Formalités de constitution d'une entreprise commerciale

Une fois les statuts rédigés et signés, la démarche prescrite pour la constitution d'une société se présente comme suit :

- Obtention du numéro d'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Enregistrement des statuts au Service des Domaines, de l'Enregistrement et du Timbre ;
- Dépôt des statuts et, le cas échéant, de l'acte de désignation de la Gérance, de l'Administrateur Général, du Directeur Général ou du Président Directeur Général au Greffe du Tribunal de Première Instance à compétence commerciale ;
- Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
- Insertion dans un journal d'annonces légales ;
- Déclaration d'existence auprès de l'Administration fiscale et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Immatriculation à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) ;
- Déclaration d'établissement auprès du Ministère du Travail ;
- Enregistrement à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin ;
- Obtention de la carte de commerçant ou de la carte d'importateur.

Source : FCA, 2008

Annexe III : Prix de quelques produits vendus par les immigrants nigériens

Catégorie	Articles	Prix (FCFA)
Pièces détachés moto	Pneus pour moto	5000-12000
	Chambre à air pour moto	1800-2500
	Bougie	250-500
	Rétroviseur	1500-2000
	Clignotant	500-700
	Cylindre	3000-13000
	Piston	1200-1300
	Echappement	12.000-17.000
	Batterie	9000-12000
	Patin	1500
	Dent -chaîne	3500-5500
	Soupape	1500
	Bielle	5000-9000
	Roulement carter	3500-4000
	Casque	3000-12000
Electroménager, électrique	Ventilateur	8500-15000
	Fer à repasser	3500-4500
	Chauffe-eau	1000-4000
	Poste téléviseur (14 pouces)	30000
	Poste téléviseur (21 pouces)	90000
	Antenne simple	1500-5000
	Antenne parabolique	30000
	Radio et radio cassette	3000-12000
	Décodeur	16000
	Chaîne Hi-Fi	35000
	Lecteur DVD	10000-15000
Portables et accessoires	Portable	8500-45000
	Coque de portables	400-1000
	Batterie	800-1500

Source : Travaux de terrain, décembre 2013

Table des matières

Sommaire	2
Dédicace	3
Remerciements	4
Sigles et acronymes	5
Résumé	6
Abstract	6
Introduction	7

CHAPITRE I :

ETAT DES CONNAISSANCES, PROBLEMATIQUE ET APPROCHE

METHODOLOGIQUE	9
1.1. Etat des connaissances	9
1.1.1. Revue de littérature	9
1.1.2. Définition de quelques concepts	13
1.2. Problématique.....	16
1.2.1. Justification du sujet.....	16
1.2.2. Hypothèses de travail	18
1.2.3. Objectifs de recherche	18
1.2.3.1. Objectif global.....	18
1.2.3.2. Objectifs spécifiques	19
1.3. Approche méthodologique.....	19
1.3.1. Nature et sources des données utilisées.....	19
1.3.2. Techniques de collecte des données	20
1.3.2.1. Recherche documentaire	20
1.3.2.2. Travaux de terrain	21
1.3.2.2.1. Choix du cadre d'étude et échantillonnage	21
1.3.2.2.2. Enquêtes socio-économiques	23
1.3.3. Outils et matériels de collecte de données.....	24
1.3.4. Traitement des données et analyse des résultats	25

CHAPITRE II :

COMMUNE DE PARAKOU : UN MILIEU FAVORABLE A L'IMMIGRATION DES NIGERIANS	27
2.1. Atouts naturels.....	28
2.1.1. Relief et climat	28
2.1.2. Sols, végétation et réseau hydrographique	29
2.2. Déterminants humains	30
2.2.1. Facteurs socio-démographiques	30
2.2.2. Données économiques	32
2.3. Caractéristiques de l'immigration des Nigérians	35
2.3.1. Historique de l'immigration vers Parakou	35

2.3.2. Origines des immigrants nigériens résidant dans la commune de Parakou	36
2.3.3. Causes de l'immigration des Nigériens vers la commune de Parakou	38
2.3.3.1. Facteurs économiques	38
2.3.3.2. Causes historiques et politiques	39
2.3.3.3. Causes démographiques	41
2.3.4. Typologie des immigrants	41
2.3.3.1. Réfugiés.....	42
2.3.3.2. Migrants économiques	42

CHAPITRE III :

ORGANISATION ET MODE D'EXERCICE DES ACTIVITES DES IMMIGRANTS

NIGERIANS	43
3.1. Organisation des activités des immigrants nigériens dans la commune	43
3.1.1. Secteur tertiaire : un attrait pour les immigrants nigériens	43
3.1.1.1. Secteurs d'activités.....	43
3.1.1.2. Circuits d'approvisionnement	44
3.1.1.3. Processus de formation et d'information des nouveaux arrivants.....	45
3.1.2. Dynamique associative des immigrants nigériens de la commune de Parakou	46
3.1.2.1. Association des Ressortissants Nigériens Résidant à Parakou.....	46
3.1.2.2. Structure socio-démographique des immigrants nigériens de Parakou	48
3.1.2.2.1. Sexe et tranches d'âges des immigrants	48
3.1.2.2.2. Etat matrimonial et niveau d'instruction des immigrants	49
3.2. Modes d'exercice des activités des immigrants	50
3.2.1. Sources de financement des activités	50
3.2.2. Modes d'exercice des activités.....	51
3.2.2.1. Vente de pièces détachées et de pneumatiques	51
3.2.2.2. Vente des appareils électroménagers, électroniques et de matériels électriques	53
3.2.2.3. Vente ambulante et à la sauvette	54
3.2.3. Clientèle des immigrants nigériens	55
3.3. Cadre réglementaire des modes d'exercice des activités des immigrants.....	56

CHAPITRE IV :

INCIDENCES SOCIO-ECONOMIQUES ET CONTRAINTES DES ACTIVITES DES

IMMIGRANTS NIGERIENS.....	58
4.1. Importance sociale.....	58
4.1.1. Relations clients-immigrants.....	58
4.1.2. Rapports entre immigrants	60
4.1.3. Conséquences démographiques.....	61
4.2. Effets économiques des activités des immigrants	61
4.2.1. Avantages pour les immigrants	62
4.2.2. Incidences sur le budget et la fiscalité de la collectivité locale.....	63
4.2.3. Autres contributions des activités des immigrants nigériens dans la commune	65
4.3. Contraintes liées à l'exercice des activités des immigrants	66
4.3.1. Problèmes d'ordre administratif.....	67
4.3.2. Difficultés linguistiques	67

4.3.3. Différends entre les immigrants nigériens, les clients et les autochtones exerçant les mêmes activités	67
4.4. Vers une amélioration des conditions d'exercice des activités des immigrants nigériens de la commune de Parakou.....	68
4.4.1. Etablissement d'une base de données des immigrants.....	70
4.4.2. Renforcement des capacités des immigrants nigériens résidant à Parakou.....	71
Conclusion.....	72
Références bibliographiques	74
Liste des figures	78
Liste des photos.....	78
Liste des tableaux	78
Liste des encadrés.....	79
Annexes.....	80